



Rapport Final

Couverture de taux d'intérêts

HIGH CONNEXION

26 août 2025

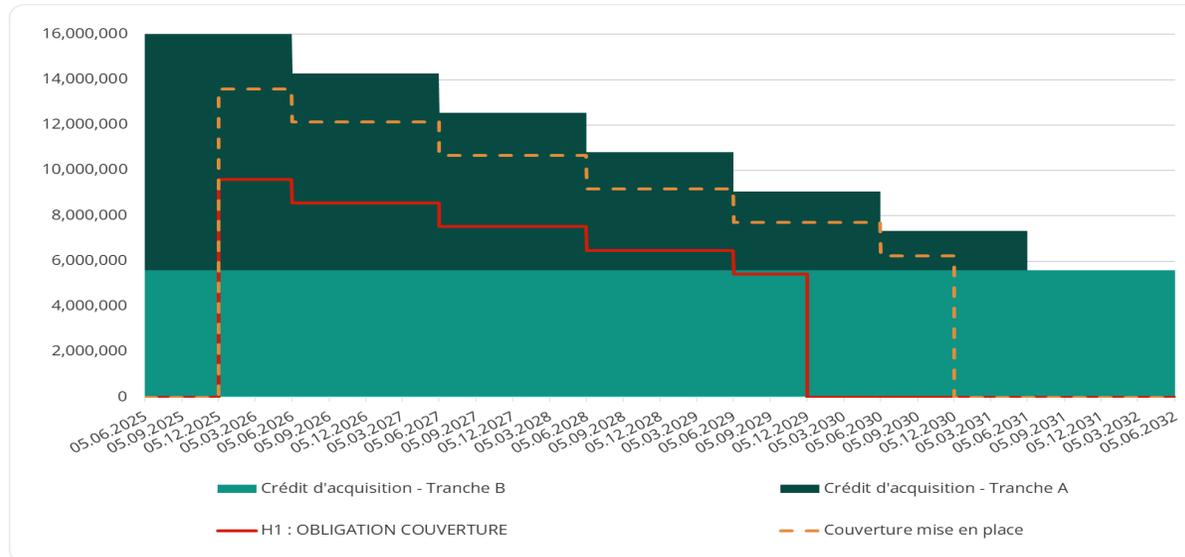


KERIUS Finance SAS
Conseiller en Investissements Financiers
Membre de l'ANACOFI CIF- Association agréée par l'AMF - ORIAS N° 13000716

EXECUTIVE NOTE HIGH CONNEXION



- **Stratégie de couverture mise en place** : H7 Cap 2% – 85% du 05.12.2025 au 05.12.2030
- **Banque de couverture** : CAISSE d'EPARGNE Rhône-Alpes (CERA)
- **Prime lissée de la couverture** : 0.496%
- **Equivalent en € de la prime lissée** : 249'486€



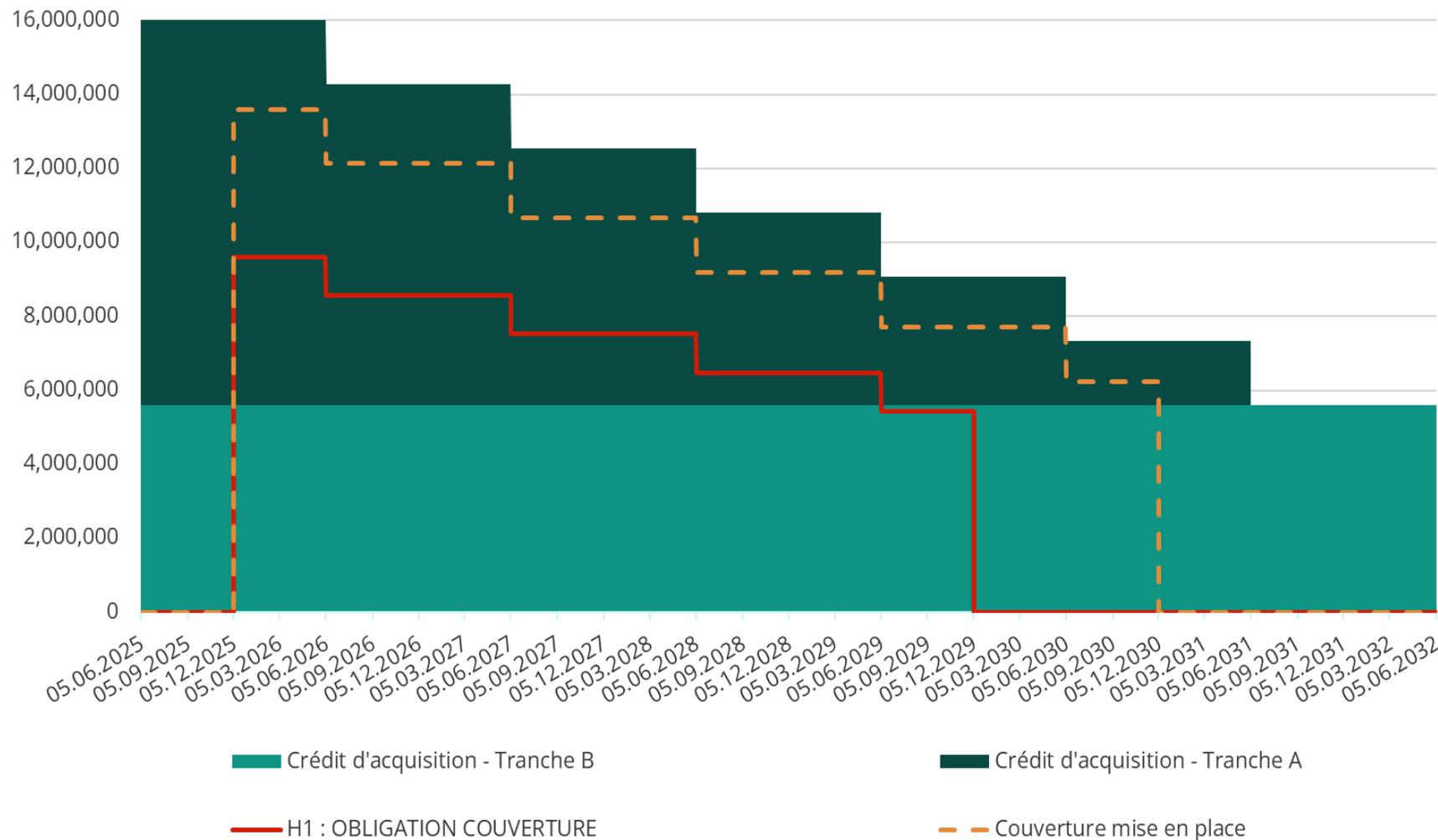
- **Honoraires Kerius Finance** : 14'000 €
- **Economies réalisées** : 91'939€

Les différents rapports produits pendant la mission ainsi que les rapports de valorisation sont disponibles à la demande.

Résumé des décisions prises

- Nouvelle couverture mise en place sur un horizon de 5 ans pour réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs, avec un objectif de couverture Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs).
- Un cap avec plafond (strike) à 2% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte. Ces produits prennent en compte le plancher à 0% sur les financements.

Cartographie après nouvelle couverture



Couverture traitée :
Achat Cap 2% à 5 ans.

Répartition bancaire :
CERA 100%.

Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : Caisse d'Epargne Rhône Alpes, Crédit Agricole Centre Est, La Banque Postale, Neuflyze OBC.

Prêt d'acquisition de €16'000'000, tiré le 5 juin 2025

Tranche A : €10'400'000, amortissement linéaire, échéance 05/06/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1.90%

Tranche B : €5'600'000, amortissement In fine, échéance 05/06/2032, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2.20%.

Crédit croissance externe non confirmé : Non pris en compte dans l'analyse.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur s'engage à conclure, avec une ou plusieurs Banques de Couverture, **dans les 6 (six) mois** suivant la Date de Signature, un ou plusieurs contrat(s) de couverture de risque de taux (conforme(s) aux normes ISDA ou FBF) **portant sur un montant notionnel au moins égal à tout moment à 60%** (soixante pour cent) de l'encours au titre du Tirage Tranche A et du Tirage Tranche B, le(s)dit(s) contrat(s) de couverture devant couvrir contre les conséquences **d'une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de cent cinquante (150) points de base** pendant une **durée minimum de 48 (quarante-huit) mois** à compter de la Date de Signature. → 05/12/2025

Banques de couverture: Caisse Epargne/ Natixis, Crédit Agricole, La Banque Postale, Neuflyze OBC (**Liste à valider**).

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Détail de la couverture réalisée

Cap à prime lissée :

Banque : CERA

Cours d'exercice : 2% (strike / taux plafond)

Date de transaction : 21/08/2025

Date de début : 05/12/2025

Date de fin : 05/12/2030

Index : Euribor 3 Mois

Base : Actual/360

Nominal de départ : €13'600'000 amortissements spécifiques, cf. tableau en annexe

Prime annuelle à payer trimestriellement jusqu'au 05/12/2030 : **0.496%**, correspondant à une prime payée à la mise en place (up-front) de **€249'486**.

Primes à payer

Couverture CERA						
Fixing	Début	Fin	Paiement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
03.12.2025	05.12.2025	05.03.2026	05.03.2026	13,600,000	16,864	-232,622
03.03.2026	05.03.2026	05.06.2026	05.06.2026	13,600,000	17,239	-215,383
03.06.2026	05.06.2026	07.09.2026	07.09.2026	12,126,667	15,705	-199,678
03.09.2026	07.09.2026	07.12.2026	07.12.2026	12,126,667	15,204	-184,473
03.12.2026	07.12.2026	05.03.2027	05.03.2027	12,126,667	14,703	-169,771
03.03.2027	05.03.2027	07.06.2027	07.06.2027	12,126,667	15,705	-154,065
03.06.2027	07.06.2027	06.09.2027	06.09.2027	10,653,334	13,357	-140,708
02.09.2027	06.09.2027	06.12.2027	06.12.2027	10,653,334	13,357	-127,351
02.12.2027	06.12.2027	06.03.2028	06.03.2028	10,653,334	13,357	-113,994
02.03.2028	06.03.2028	05.06.2028	05.06.2028	10,653,334	13,357	-100,637
01.06.2028	05.06.2028	05.09.2028	05.09.2028	9,180,001	11,636	-89,001
01.09.2028	05.09.2028	05.12.2028	05.12.2028	9,180,001	11,510	-77,492
01.12.2028	05.12.2028	05.03.2029	05.03.2029	9,180,001	11,383	-66,108
01.03.2029	05.03.2029	05.06.2029	05.06.2029	9,180,001	11,636	-54,472
01.06.2029	05.06.2029	05.09.2029	05.09.2029	7,706,668	9,769	-44,704
03.09.2029	05.09.2029	05.12.2029	05.12.2029	7,706,668	9,662	-35,041
03.12.2029	05.12.2029	05.03.2030	05.03.2030	7,706,668	9,556	-25,485
01.03.2030	05.03.2030	05.06.2030	05.06.2030	7,706,668	9,769	-15,716
03.06.2030	05.06.2030	05.09.2030	05.09.2030	6,233,335	7,901	-7,815
03.09.2030	05.09.2030	05.12.2030	05.12.2030	6,233,335	7,815	0

Prime lissée

0.4960%

Total à payer

249,486

Tableaux d'amortissement

DATE DEPART	DATE FIN	Crédit d'acquisition - Tranche A		Crédit d'acquisition - Tranche B		TOTAL DETTE	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Minimum restant à couvrir	Couverture mise en place
		Amort.	CRD	Amort.	CRD					
05.06.2025	05.09.2025	0	10,400,000	0	5,600,000	16,000,000		0	0	0
05.09.2025	05.12.2025	0	10,400,000	0	5,600,000	16,000,000		0	0	0
05.12.2025	05.03.2026	0	10,400,000	0	5,600,000	16,000,000	60%	9,600,000	9,600,000	13,600,000
05.03.2026	05.06.2026	0	10,400,000	0	5,600,000	16,000,000	60%	9,600,000	9,600,000	13,600,000
05.06.2026	05.09.2026	1,733,333	8,666,667	0	5,600,000	14,266,667	60%	8,560,000	8,560,000	12,126,667
05.09.2026	05.12.2026	0	8,666,667	0	5,600,000	14,266,667	60%	8,560,000	8,560,000	12,126,667
05.12.2026	05.03.2027	0	8,666,667	0	5,600,000	14,266,667	60%	8,560,000	8,560,000	12,126,667
05.03.2027	05.06.2027	0	8,666,667	0	5,600,000	14,266,667	60%	8,560,000	8,560,000	12,126,667
05.06.2027	05.09.2027	1,733,333	6,933,334	0	5,600,000	12,533,334	60%	7,520,000	7,520,000	10,653,334
05.09.2027	05.12.2027	0	6,933,334	0	5,600,000	12,533,334	60%	7,520,000	7,520,000	10,653,334
05.12.2027	05.03.2028	0	6,933,334	0	5,600,000	12,533,334	60%	7,520,000	7,520,000	10,653,334
05.03.2028	05.06.2028	0	6,933,334	0	5,600,000	12,533,334	60%	7,520,000	7,520,000	10,653,334
05.06.2028	05.09.2028	1,733,333	5,200,001	0	5,600,000	10,800,001	60%	6,480,001	6,480,001	9,180,001
05.09.2028	05.12.2028	0	5,200,001	0	5,600,000	10,800,001	60%	6,480,001	6,480,001	9,180,001
05.12.2028	05.03.2029	0	5,200,001	0	5,600,000	10,800,001	60%	6,480,001	6,480,001	9,180,001
05.03.2029	05.06.2029	0	5,200,001	0	5,600,000	10,800,001	60%	6,480,001	6,480,001	9,180,001
05.06.2029	05.09.2029	1,733,333	3,466,668	0	5,600,000	9,066,668	60%	5,440,001	5,440,001	7,706,668
05.09.2029	05.12.2029	0	3,466,668	0	5,600,000	9,066,668	60%	5,440,001	5,440,001	7,706,668
05.12.2029	05.03.2030	0	3,466,668	0	5,600,000	9,066,668		0	0	7,706,668
05.03.2030	05.06.2030	0	3,466,668	0	5,600,000	9,066,668		0	0	7,706,668
05.06.2030	05.09.2030	1,733,333	1,733,335	0	5,600,000	7,333,335		0	0	6,233,335
05.09.2030	05.12.2030	0	1,733,335	0	5,600,000	7,333,335		0	0	6,233,335
05.12.2030	05.03.2031	0	1,733,335	0	5,600,000	7,333,335		0	0	0
05.03.2031	05.06.2031	0	1,733,335	0	5,600,000	7,333,335		0	0	0
05.06.2031	05.09.2031	1,733,335	0	0	5,600,000	5,600,000		0	0	0
05.09.2031	05.12.2031	0	0	0	5,600,000	5,600,000		0	0	0
05.12.2031	05.03.2032	0	0	0	5,600,000	5,600,000		0	0	0
05.03.2032	05.06.2032	0	0	0	5,600,000	5,600,000		0	0	0
05.06.2032	05.09.2032	0	0	5,600,000	0	0		0	0	0

Analyse de Retour sur Investissement

Outre les aspects qualitatifs (analyses et choix de la stratégie la plus adaptée) et le gain de temps durant le processus, la prestation de KERIUS Finance a permis de générer les économies suivantes en permettant d'obtenir un taux de couverture inférieur à la pratique habituelle des banques pour ce montant :

Valeur 1 BP	5,029
-------------	-------

CERA

Economies totales

91,939

Taux/Prix sans marge bancaire	240,842
-------------------------------	---------

Prix avec marge bancaire standard *	341,425
-------------------------------------	---------

Marge bancaire standard (20 points de base) *	100,583
---	---------

Prix final	249,486
------------	---------

Marge finale	8,644
--------------	-------

* La marge standard prise par les banques dans ce contexte est de 20 à 25 points de base sur un taux ou une prime lissée par rapport au taux/prix sans marge utilisé ci-dessus. Une marge de 20 points de base est utilisée pour cette comparaison.

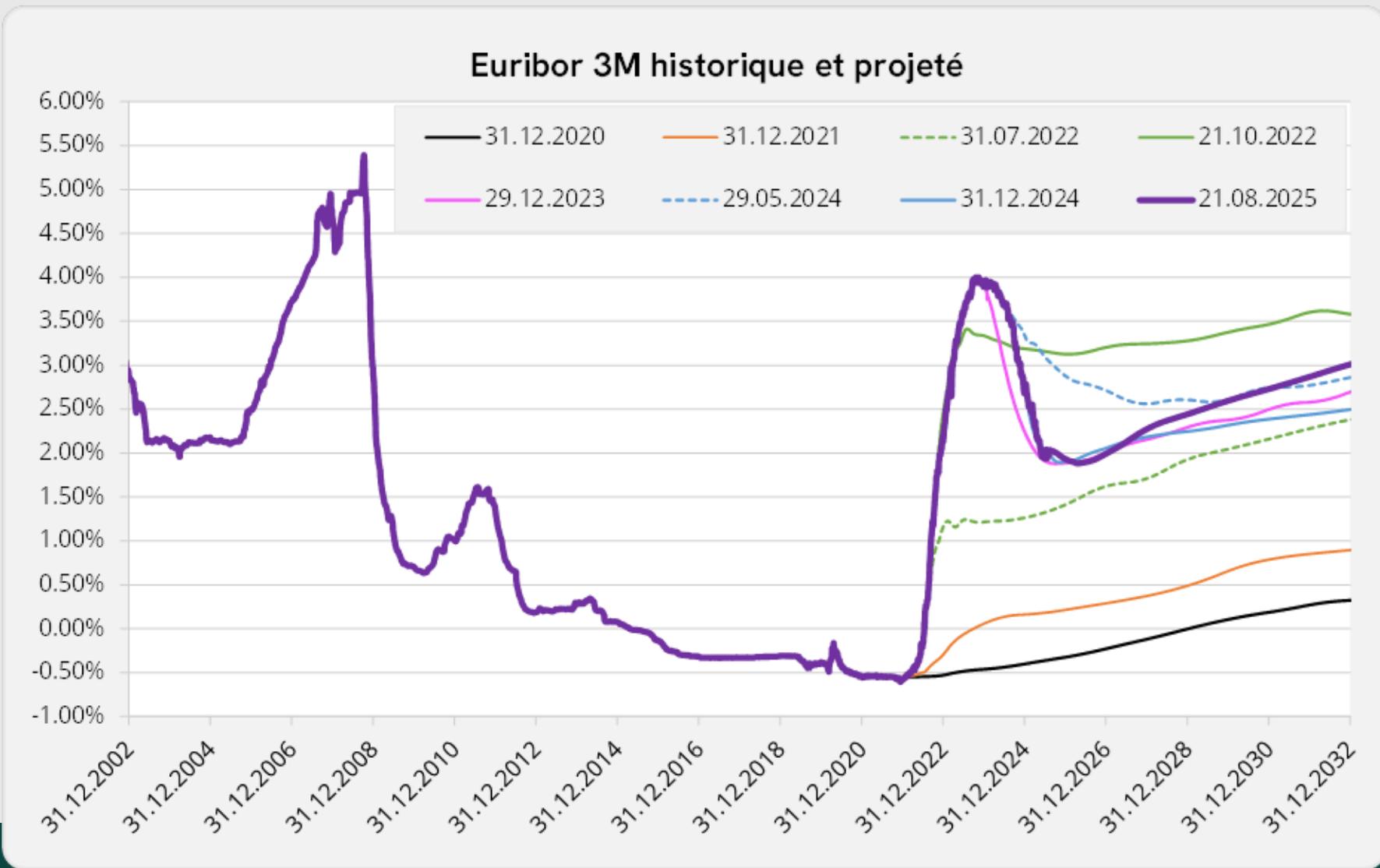
Les économies totales sont réalisées en trois étapes de manière "coopérative" avec la banque:

- Choix du produit optimal: des produits similaires sont souvent "margés" différemment (notamment swap flooré vs cap 0%)
- Négociations préliminaires avant cotations de sélection (explication de la méthode KERIUS et de la marge cible pour être sélectionné)
- Négociation finale en fin de processus

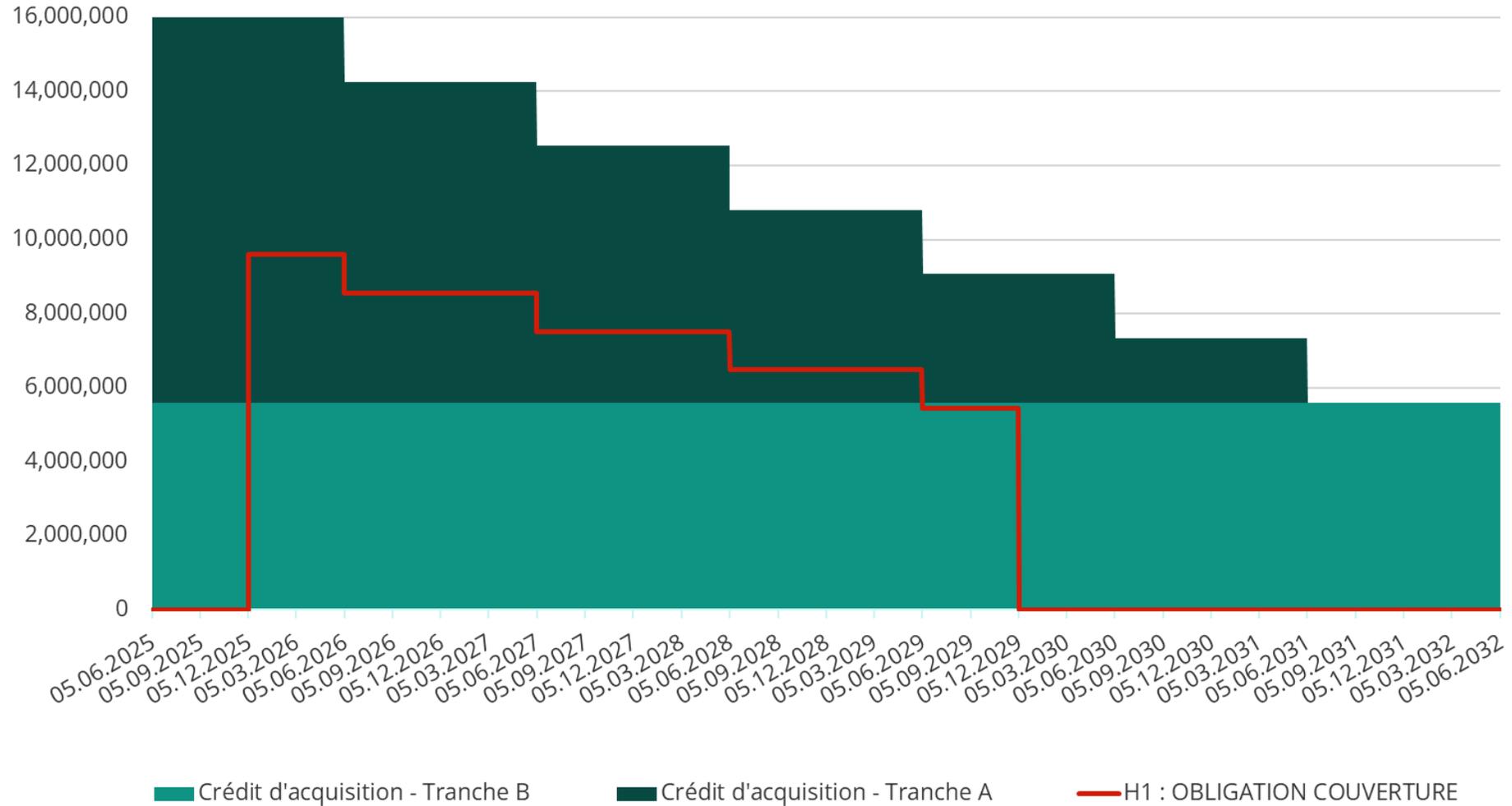
Annexes

- Données de marché : Euribor historique et projeté
- Rappel: Extrait de rapports d'analyse et simulations
- Clauses contractuelles
- Rappel : différents types de couverture

Données de marché (21/08/2025)



Cartographie des dettes



Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : Caisse d'Epargne Rhône Alpes, Crédit Agricole Centre Est, La Banque Postale, Neuflyze OBC.

Prêt d'acquisition de €16'000'000, tiré le 5 juin 2025

Tranche A : €10'400'000, amortissement linéaire, échéance 05/06/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1.90%

Tranche B : €5'600'000, amortissement In fine, échéance 05/06/2032, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2.20%.

Crédit croissance externe non confirmé : Non pris en compte dans l'analyse.

Obligation de couverture :

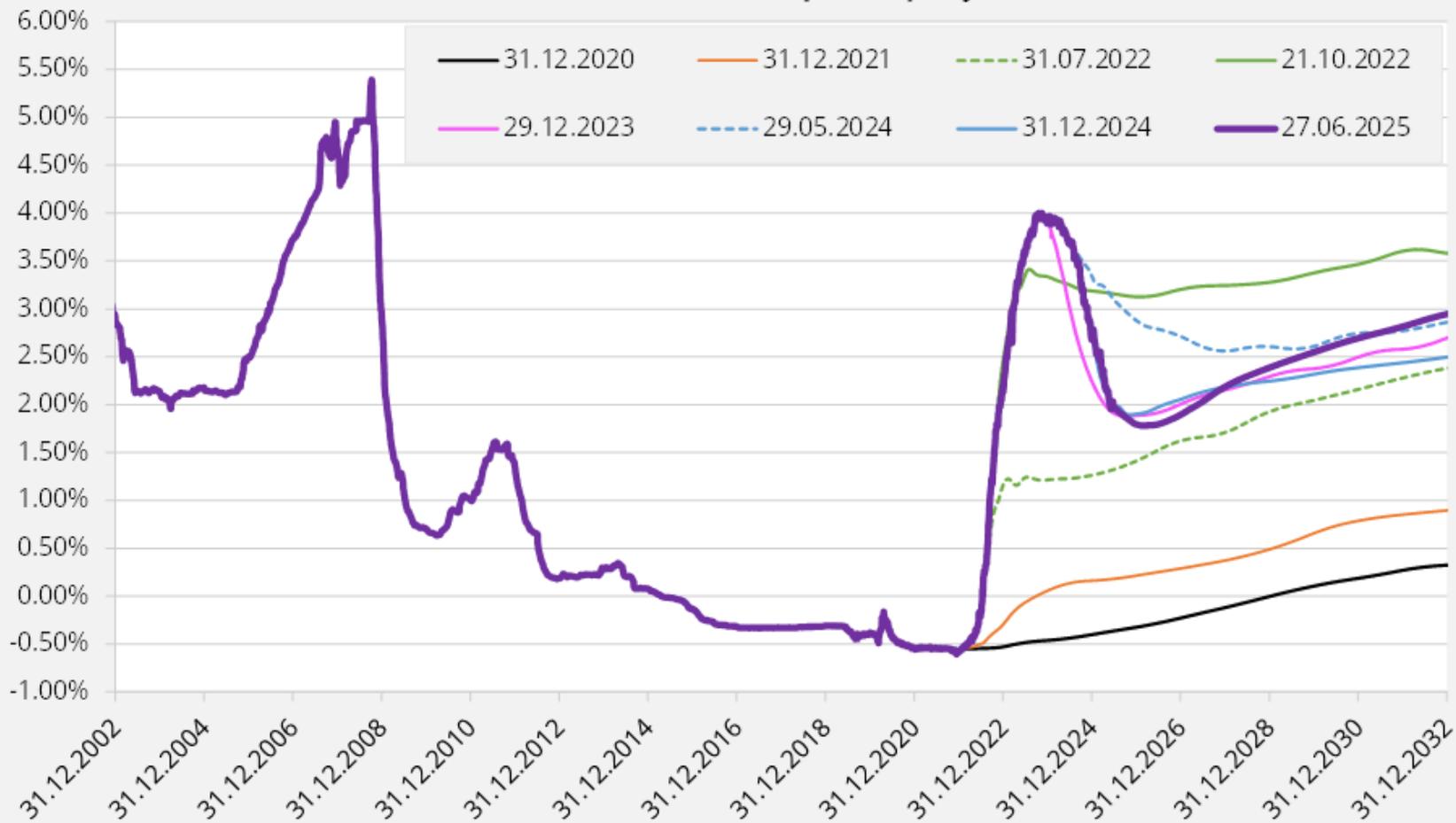
L'Emprunteur s'engage à conclure, avec une ou plusieurs Banques de Couverture, **dans les 6 (six) mois** suivant la Date de Signature, un ou plusieurs contrat(s) de couverture de risque de taux (conforme(s) aux normes ISDA ou FBF) **portant sur un montant notionnel au moins égal à tout moment à 60%** (soixante pour cent) de l'encours au titre du Tirage Tranche A et du Tirage Tranche B, le(s)dit(s) contrat(s) de couverture devant couvrir contre les conséquences **d'une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de cent cinquante (150) points de base** pendant une **durée minimum de 48 (quarante-huit) mois** à compter de la Date de Signature. → 05/12/2025

Banques de couverture: Caisse Epargne/ Natixis, Crédit Agricole, La Banque Postale, Neuflyze OBC (**Liste à valider**).

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Données de marché

Euribor 3M historique et projeté

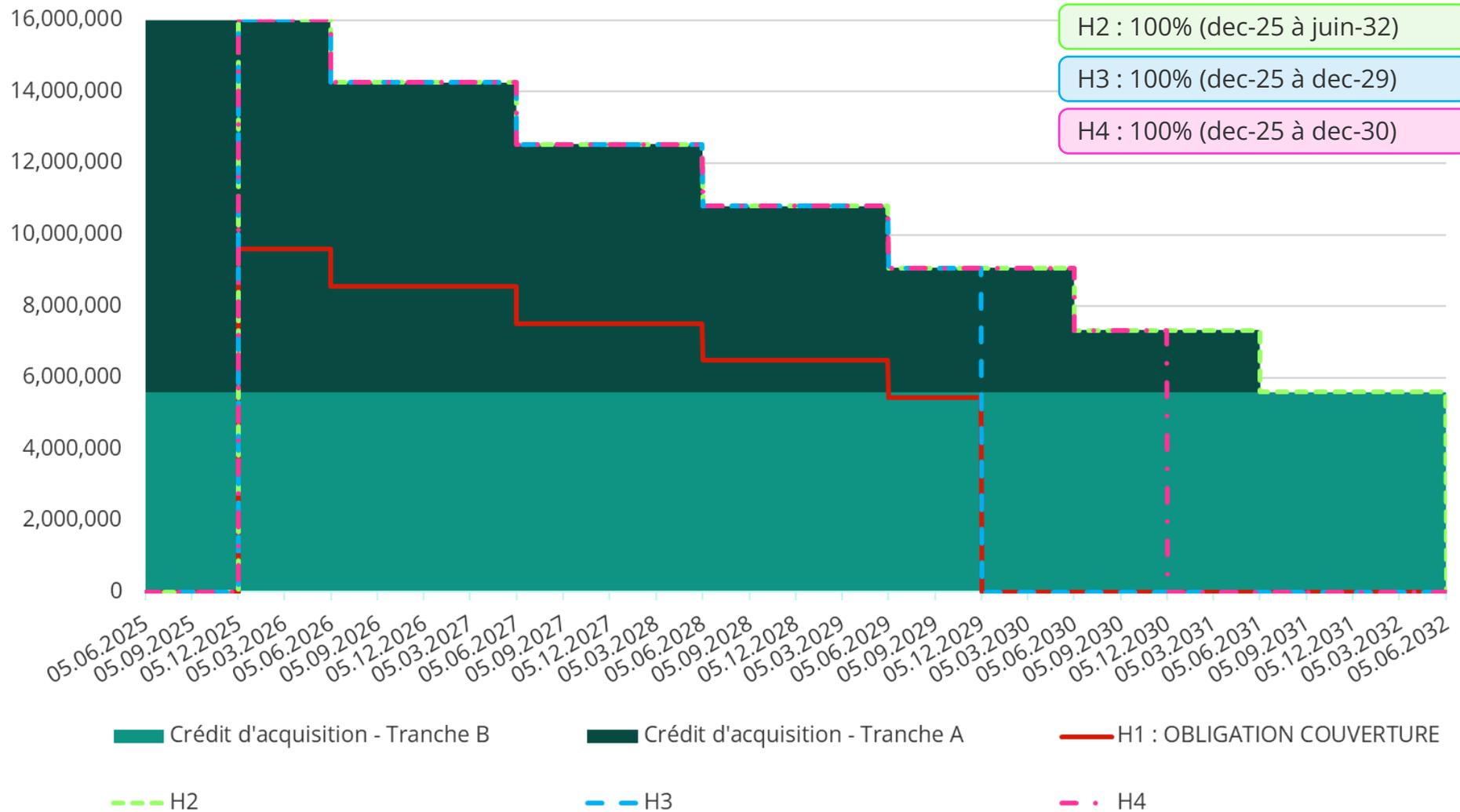


Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier le prix des couvertures significativement.

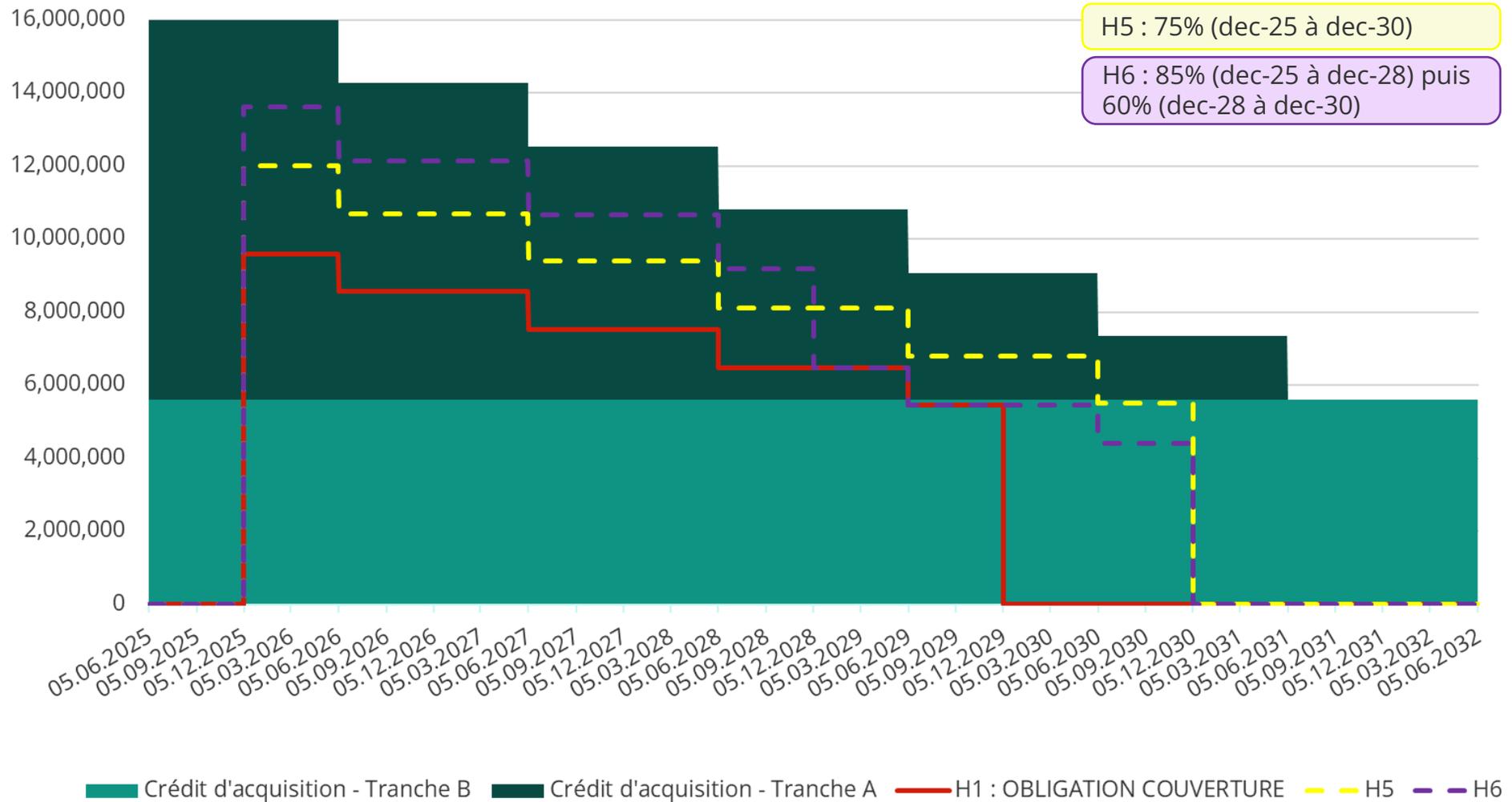
Le prix des couvertures bouge quotidiennement de +/-10 ou 15 points de base

Depuis le Covid, les services juridiques des banques sont saturés et les délais de mise en place ont été sensiblement rallongés. Plusieurs démarches ne peuvent être lancées qu'après le choix de la banque par le client. C'est pourquoi, il faut compter un délai entre 2 et 4 semaines entre l'appel d'offres et la mise en place de la couverture.

Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Produits non recommandés

COUVERTURE	H1	H2
Valeur 1bp en EUR	3,051	6,857
Swap sans Floor	2.14%	2.28%
Swap avec Floor	2.16%	2.31%

Les produits de couverture de taux d'intérêts sont nombreux. Il existe certains produits que nous ne recommandons pas ou plus pour différentes raisons, relatives à un problème d'efficacité ou de comptabilisation (parfois les deux sont liés) ou de rentabilité comparative. Des fiches « produits » sont disponibles en annexe de ce rapport afin de préciser les mécanismes et leurs avantages / inconvénients intrinsèques.

Voici une liste (non exhaustive) des produits que nous ne recommandons pas et les raisons :

- **Swap de taux (simple et flooré) :**

- Simple : toxique dans un contexte de taux négatif et donc peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs, ce qui implique d'enregistrer les variations de valeur liquidative du produit en résultat financier à chaque clôture
- Flooré : marge bancaire accrue pour un produit équivalent au Cap 0%, mais vendu plus cher la plupart du temps pour des raisons propres aux banques

- **Tunnel d'options (achat de cap / vente de floor) :**

- Ne garantit pas un taux plafond en cas de taux négatifs car le financement intègre déjà un plancher/floor à 0%, qui induit une hausse du taux de financement global en cas de baisse des taux Euribor en zone négative. A ce titre, le produit peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs (au même titre que le swap simple).

- **Cap à barrière désactivante :**

- Ne garantit pas un taux plafond, donc à ce titre n'est pas un produit de couverture et doit être considéré comme spéculatif par les CAC

- **Cap à barrière activante :**

- Marge bancaire accrue et produit intéressant sur des très gros montants seulement pour absorber les coûts bancaires additionnels

- **Cap Spread (ex: achat de cap 1% / vente de cap 3%) :**

- Ne garantit pas un taux plafond et n'est jamais un produit de couverture en cas de scénario de taux fortement défavorable, donc à ce titre peut être considéré comme spéculatif par les CAC.

Produits recommandés

COUVERTURE	H1	H2	H3	H4	H5	H6
	4 ans	6.5 ans	4 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Durée	Euribor 3M					
Indice	9,600,000	16,000,000	16,000,000	16,000,000	12,000,000	13,600,000
Notionnel départ	05.12.2025	05.12.2025	05.12.2025	05.12.2025	05.12.2025	05.12.2025
Début de période	05.12.2029	05.06.2032	05.12.2029	05.12.2030	05.12.2030	05.12.2030
Fin de période						
Valeur 1bp en EUR	3,051	6,857	5,085	5,917	4,437	4,570

Prime d'option lissée						
Cap 0% annualisé	2.16%	2.31%	2.16%	2.23%	2.23%	2.19%
Taux financement Max	2.16%	2.31%	2.16%	2.23%	2.23%	2.19%

Cap 2% annualisé	0.50%	0.67%	0.51%	0.58%	0.58%	0.54%
Taux financement Max	2.50%	2.67%	2.51%	2.58%	2.58%	2.54%

Cap 2.5% annualisé	0.33%	0.47%	0.33%	0.40%	0.40%	0.36%
Taux financement Max	2.83%	2.97%	2.83%	2.90%	2.90%	2.86%

Cap 3% annualisé	0.23%	0.34%	0.23%	0.28%	0.28%	0.26%
Taux financement Max	3.23%	3.34%	3.23%	3.28%	3.28%	3.26%

Prime des options en EUR						
Cap 0%	630,400	1,491,400	1,050,800	1,252,800	939,000	954,800
Cap 2%	147,600	432,200	246,200	327,200	245,000	236,100
Cap 2.5%	97,700	304,700	162,900	223,600	167,400	159,300
Cap 3%	68,500	221,500	114,300	159,500	119,400	113,000

Marge bancaire estimée en points de base (BP) incluse dans les prix : **7 bps**

Détail des stratégies:

H1 : 60% (dec-25 à dec-29).

H2 : 100% (dec-25 à juin-32).

H3 : 100% (dec-25 à dec-29).

H4 : 100% (dec-25 à dec-30).

H5 : 75% (dec-25 à dec-30).

H6 : 85% (dec-25 à dec-28) **puis 60%** (dec-28 à dec-30).

Cotations indicatives

Voir comparaison des profils de couverture en annexe.

Cotations indicatives sans marge bancaire ou avec marge bancaire estimée. Une marge bancaire non négociée se situe généralement entre 0,10% et 0,20%.

Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier ces prix significativement.

Tunnel : A noter que nous ne recommandons pas ce produit puisque le risque de perte est illimité car le financement est déjà flooré. En effet, le plancher du Tunnel double celui du financement. Ceci engendre une perte en cas de baisse de taux ou de retour aux taux négatifs. De plus, ce produit ne rentre pas dans le cadre de la comptabilité de couverture puisqu'il est considéré comme spéculatif.

Indications pour comparer les cotations entre elles:

- Le taux de swap représente le taux de financement de la partie couverte de la dette (hors problème spécifique du floor en cas de taux négatifs).
- La prime annualisée du cap représente le coût à payer sur la durée pour bénéficier du plafond (strike). Le taux de financement global est alors plafonné à strike + prime annualisée. Le cap permet de bénéficier de taux Euribor plus faibles que le strike, pour autant que le strike soit supérieur au plancher inclus dans le financement couvert.
- En cas de revente du cap avant échéance, la prime lissée non payée reste due, mais de ce montant sera déduit la valeur résiduelle (mark to market / fair value) du cap, qui peut excéder le montant de la prime restant due (par exemple si les taux ont monté).

Illustration des paiements en prime lissée : H6 Cap 2%

Fixing	Début	Fin	Paiement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
03.12.2025	05.12.2025	05.03.2026	05.03.2026	13,600,000	17,564	-218,536
03.03.2026	05.03.2026	05.06.2026	05.06.2026	13,600,000	17,954	-200,582
03.06.2026	05.06.2026	07.09.2026	07.09.2026	12,126,667	16,357	-184,225
03.09.2026	07.09.2026	07.12.2026	07.12.2026	12,126,667	15,835	-168,390
03.12.2026	07.12.2026	05.03.2027	05.03.2027	12,126,667	15,313	-153,077
03.03.2027	05.03.2027	07.06.2027	07.06.2027	12,126,667	16,357	-136,720
03.06.2027	07.06.2027	06.09.2027	06.09.2027	10,653,334	13,911	-122,809
02.09.2027	06.09.2027	06.12.2027	06.12.2027	10,653,334	13,911	-108,898
02.12.2027	06.12.2027	06.03.2028	06.03.2028	10,653,334	13,911	-94,987
02.03.2028	06.03.2028	05.06.2028	05.06.2028	10,653,334	13,911	-81,076
01.06.2028	05.06.2028	05.09.2028	05.09.2028	9,180,001	12,119	-68,957
01.09.2028	05.09.2028	05.12.2028	05.12.2028	9,180,001	11,987	-56,970
01.12.2028	05.12.2028	05.03.2029	05.03.2029	6,480,001	8,369	-48,601
01.03.2029	05.03.2029	05.06.2029	05.06.2029	6,480,001	8,555	-40,046
01.06.2029	05.06.2029	05.09.2029	05.09.2029	5,440,001	7,182	-32,865
03.09.2029	05.09.2029	05.12.2029	05.12.2029	5,440,001	7,104	-25,761
03.12.2029	05.12.2029	05.03.2030	05.03.2030	5,440,001	7,025	-18,736
01.03.2030	05.03.2030	05.06.2030	05.06.2030	5,440,001	7,182	-11,554
03.06.2030	05.06.2030	05.09.2030	05.09.2030	4,400,001	5,809	-5,746
03.09.2030	05.09.2030	05.12.2030	05.12.2030	4,400,001	5,746	0

Prime lissée

0.54%

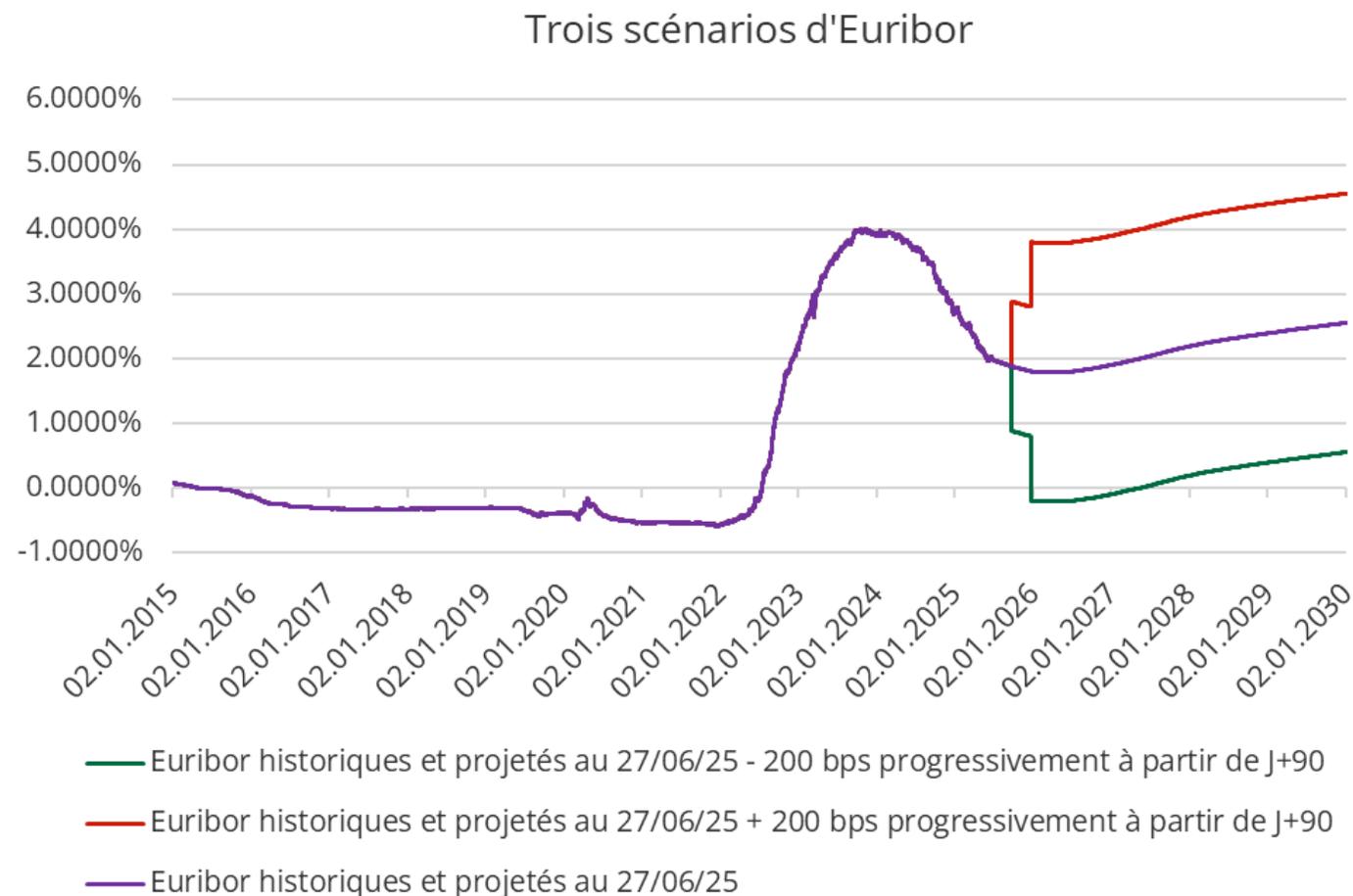
Total à payer

236,100

Simulation de frais financiers avec trois scénarios d'évolution des Euribor

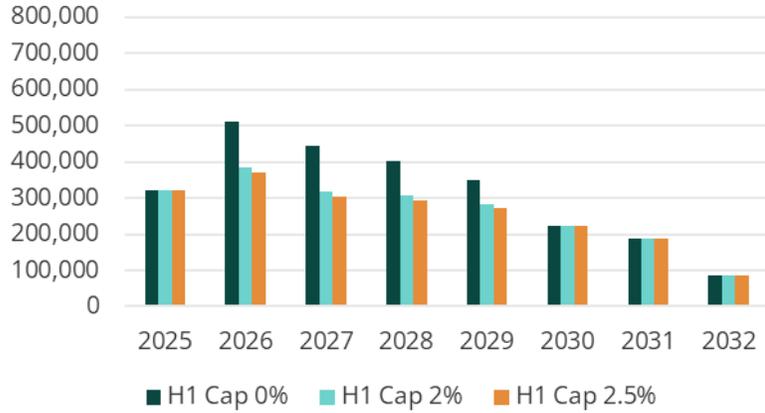
Toutes les simulations de frais financiers démarrent en **2025**.

Elles incluent la marge de crédit de **1.90%** (Prêt d'acquisition - Tranche A) et de **2.20%** (Prêt d'acquisition - Tranche B), l'impact de la variation des Euribor 3M et le coût de la couverture à mettre en place.

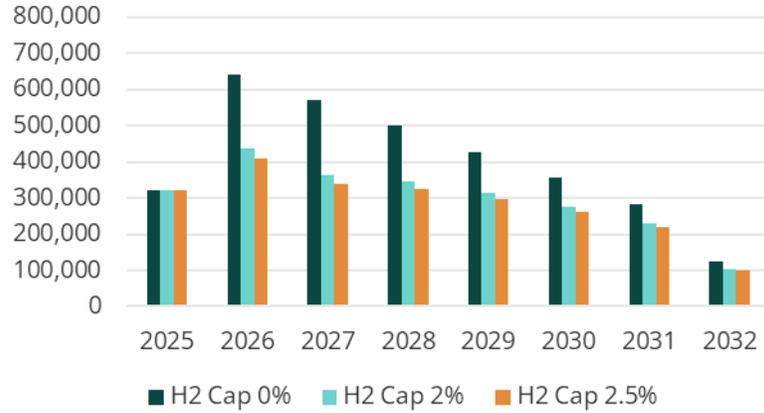


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés -2%

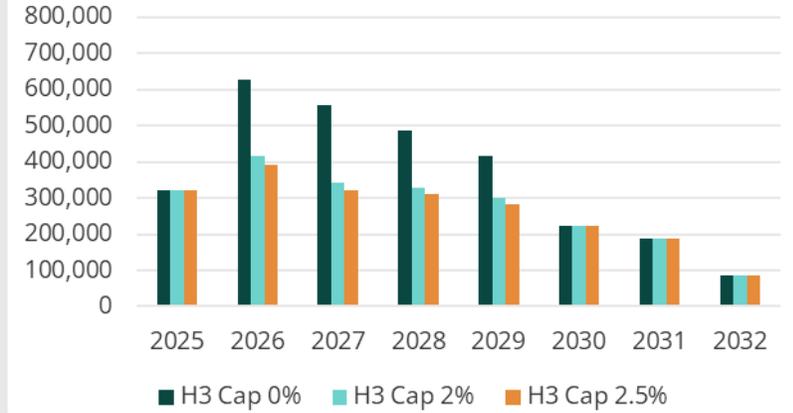
STRATEGIE H1



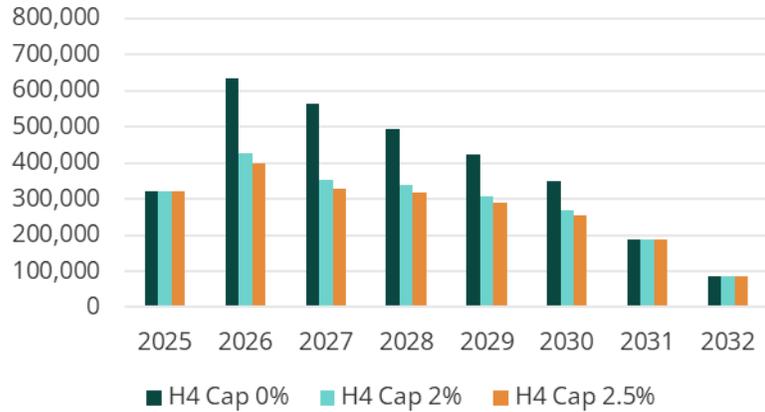
STRATEGIE H2



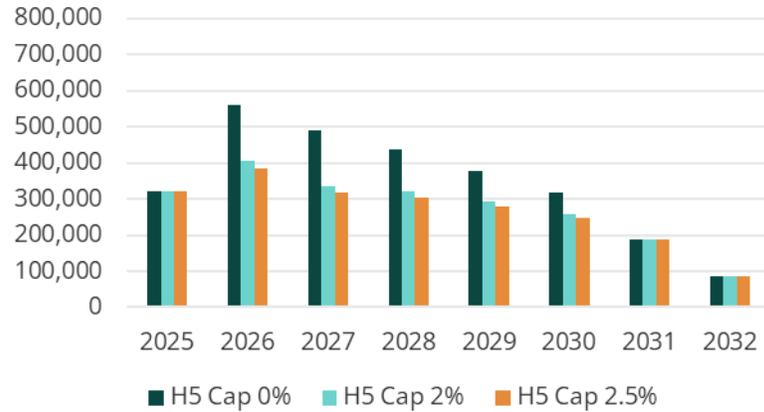
STRATEGIE H3



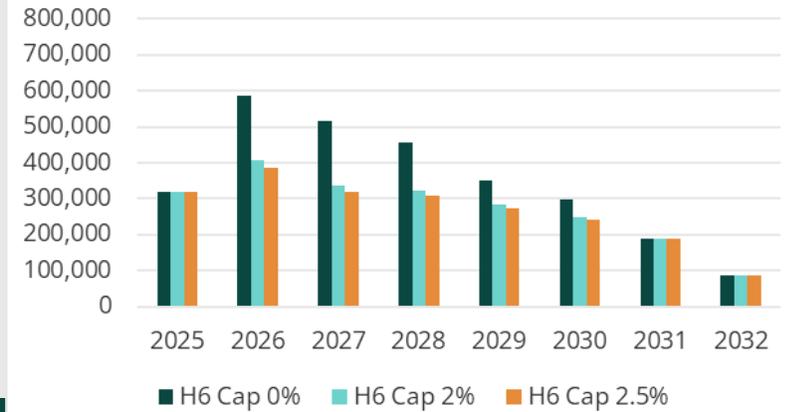
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

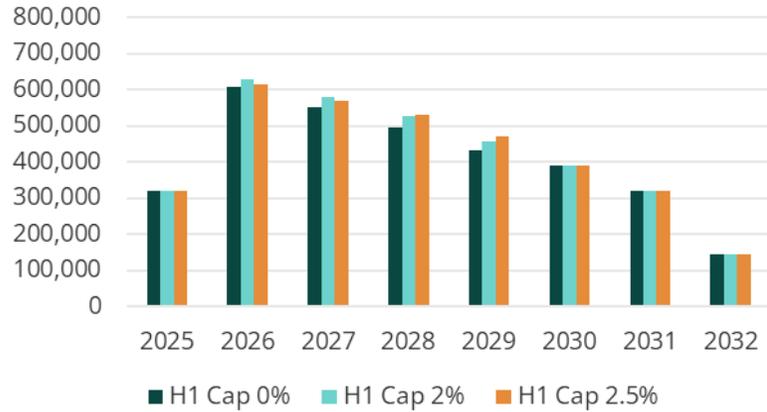


STRATEGIE H6

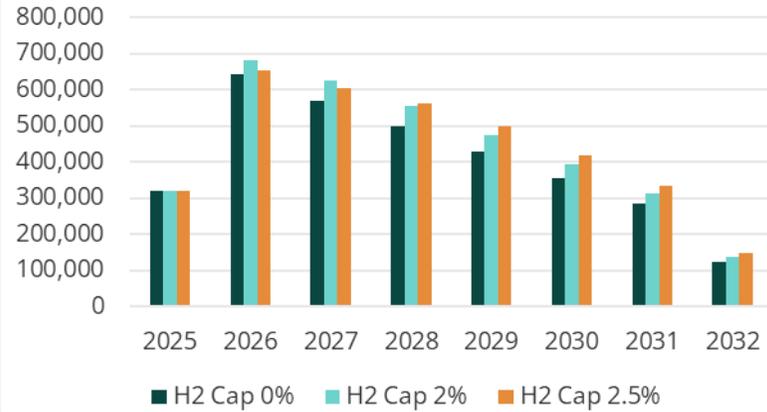


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés

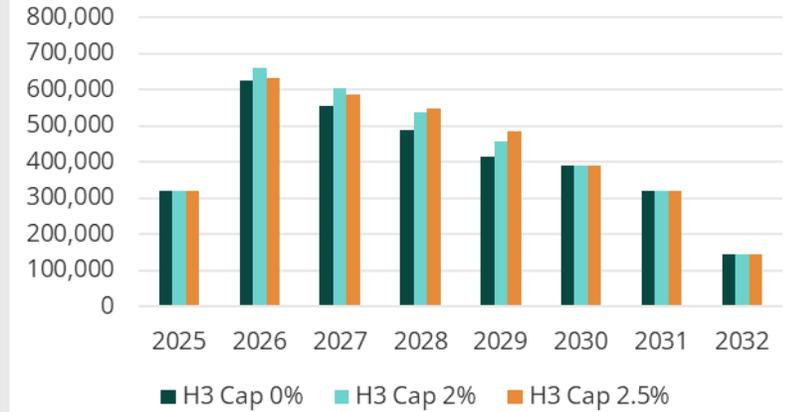
STRATEGIE H1



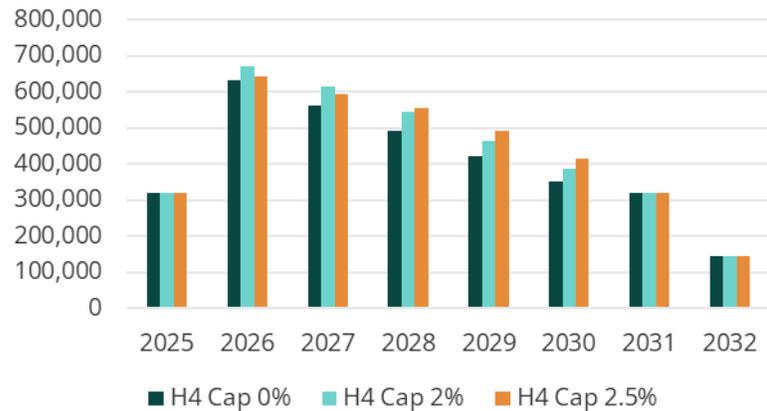
STRATEGIE H2



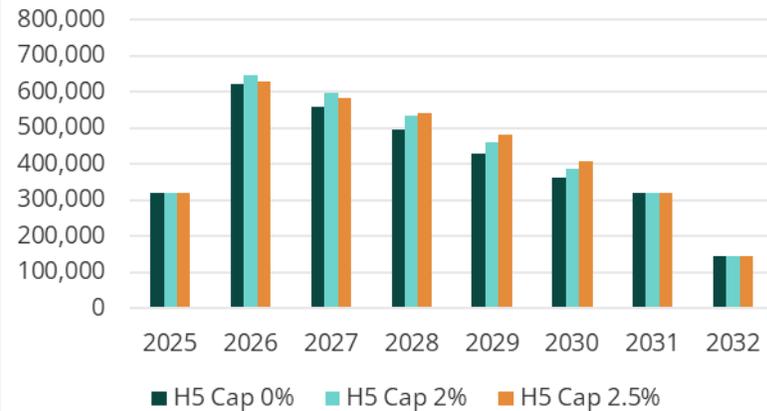
STRATEGIE H3



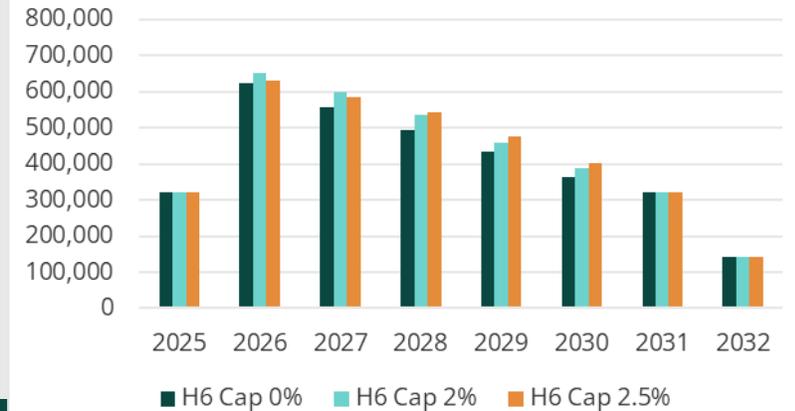
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

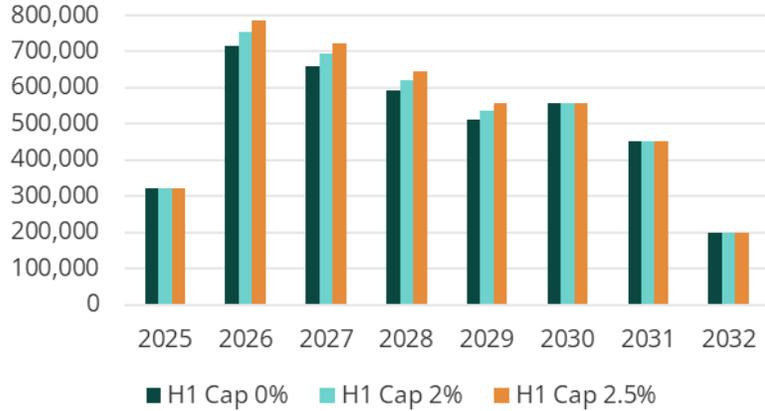


STRATEGIE H6

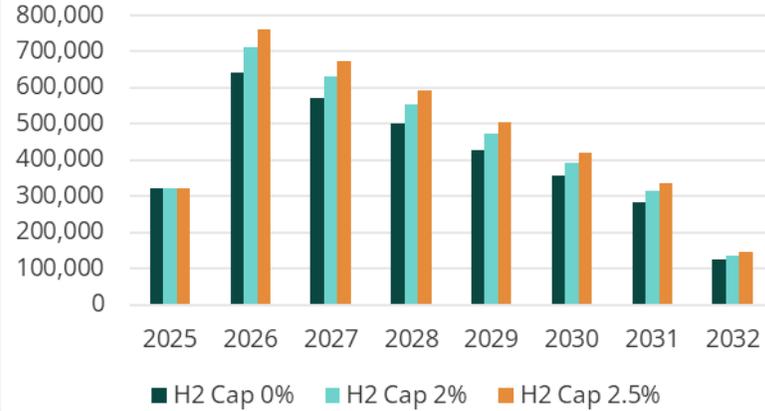


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés +2%

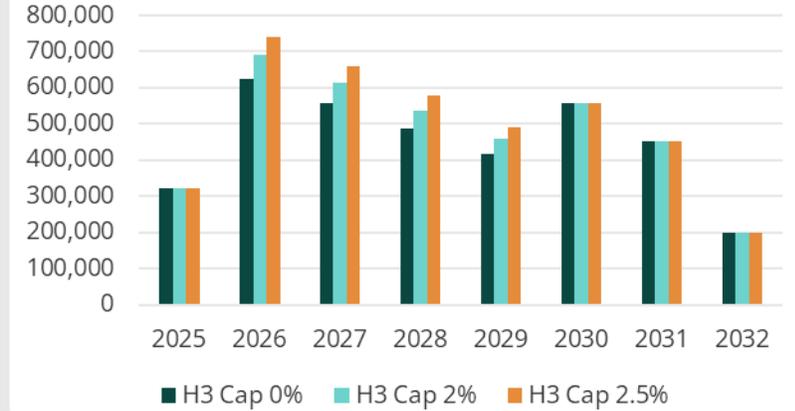
STRATEGIE H1



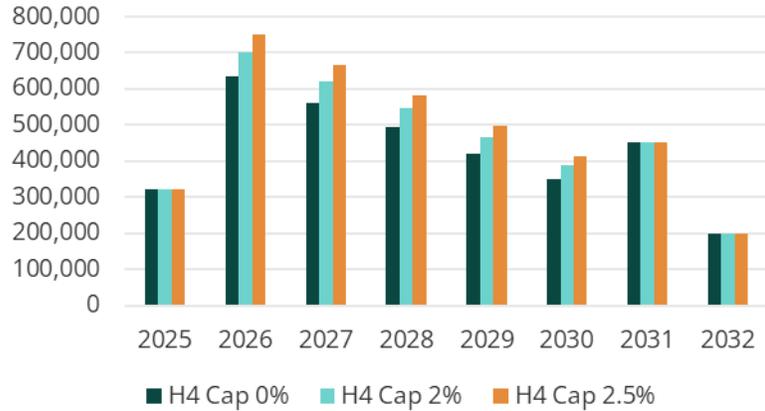
STRATEGIE H2



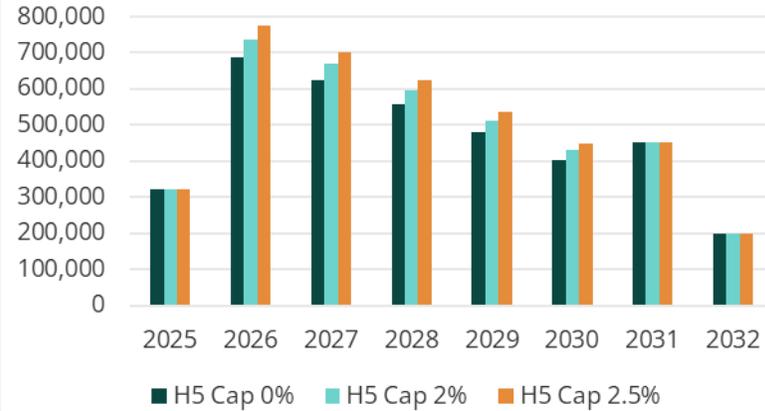
STRATEGIE H3



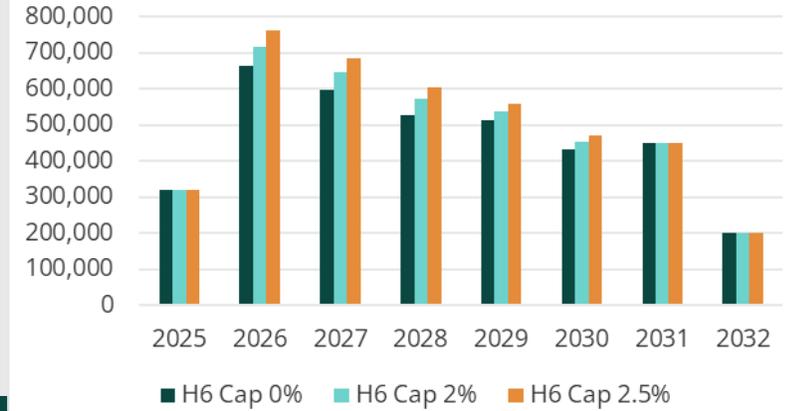
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

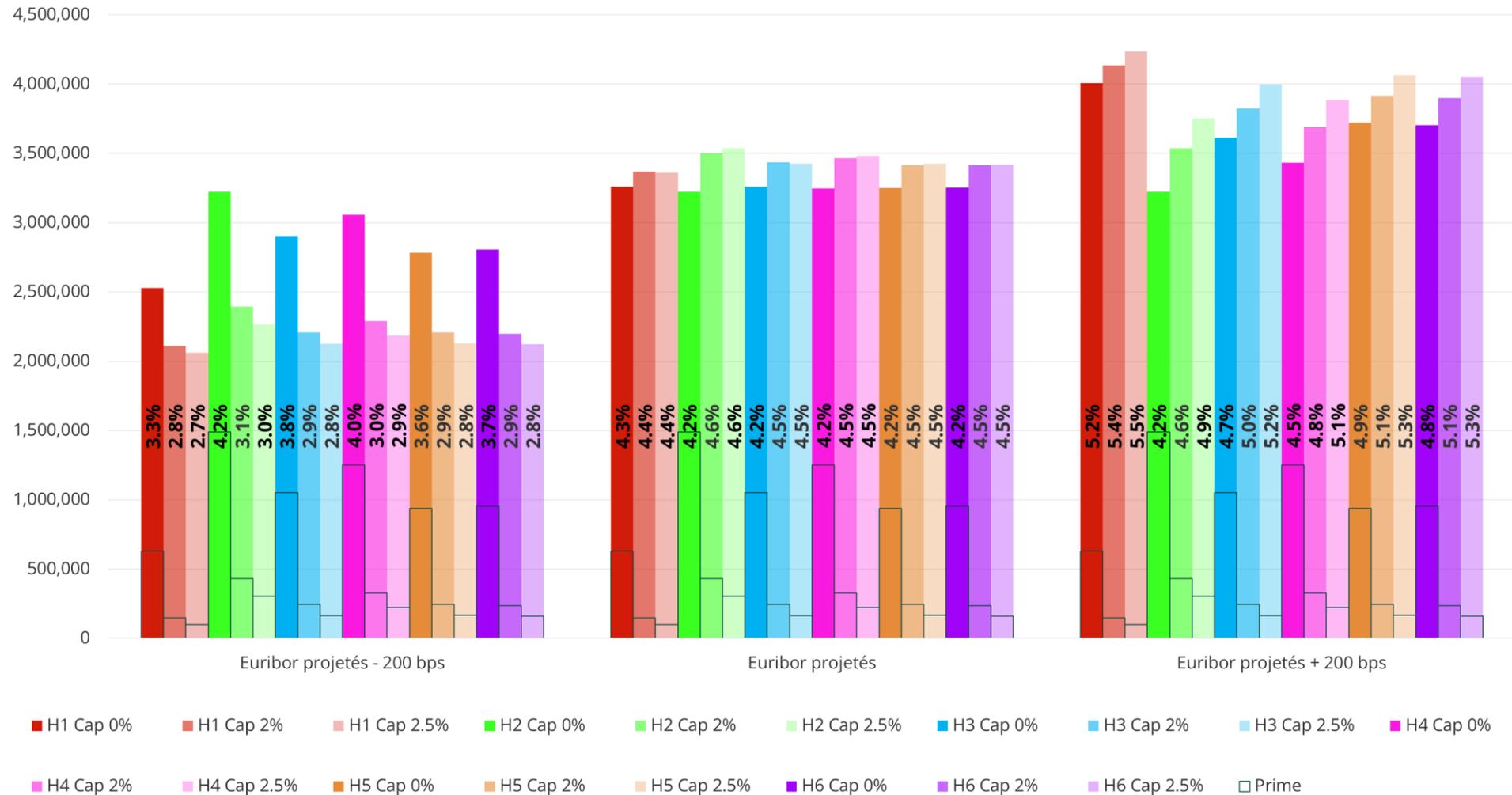


STRATEGIE H6



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)

	STRATEGIE H1			STRATEGIE H2			STRATEGIE H3		
	H1 Cap 0%	H1 Cap 2%	H1 Cap 2.5%	H2 Cap 0%	H2 Cap 2%	H2 Cap 2.5%	H3 Cap 0%	H3 Cap 2%	H3 Cap 2.5%
Euribor projetés - 200 bps	2,527,934	2,110,267	2,060,367	3,225,574	2,394,867	2,267,367	2,904,911	2,208,867	2,125,567
Euribor projetés	3,261,240	3,366,564	3,362,266	3,225,574	3,500,825	3,537,890	3,259,156	3,434,762	3,427,466
Euribor projetés + 200 bps	4,006,323	4,133,781	4,236,445	3,225,574	3,537,715	3,753,050	3,613,400	3,825,897	3,996,871

	STRATEGIE H4			STRATEGIE H5			STRATEGIE H6		
	H4 Cap 0%	H4 Cap 2%	H4 Cap 2.5%	H5 Cap 0%	H5 Cap 2%	H5 Cap 2.5%	H6 Cap 0%	H6 Cap 2%	H6 Cap 2.5%
Euribor projetés - 200 bps	3,057,903	2,289,867	2,186,267	2,783,494	2,207,667	2,130,067	2,806,668	2,198,767	2,121,967
Euribor projetés	3,245,918	3,466,754	3,480,715	3,249,980	3,415,807	3,426,378	3,253,667	3,417,536	3,419,396
Euribor projetés + 200 bps	3,433,933	3,691,659	3,883,891	3,723,827	3,917,321	4,061,595	3,705,082	3,900,308	4,051,989

Tableaux d'amortissement

DATE DEPART	DATE FIN	Crédit d'acquisition - Tranche A		Crédit d'acquisition - Tranche B		TOTAL DETTE	COUVERTURE EXISTANTE Totale	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Minimum restant à couvrir	H2	H3	H4	H5	H6
		Amort.	CRD	Amort.	CRD										
05.06.2025	05.09.2025	0	10,400,000	0	5,600,000	16,000,000	0		0	0	0	0	0	0	0
05.09.2025	05.12.2025	0	10,400,000	0	5,600,000	16,000,000	0		0	0	0	0	0	0	0
05.12.2025	05.03.2026	0	10,400,000	0	5,600,000	16,000,000	0	60%	9,600,000	9,600,000	16,000,000	16,000,000	16,000,000	12,000,000	13,600,000
05.03.2026	05.06.2026	0	10,400,000	0	5,600,000	16,000,000	0	60%	9,600,000	9,600,000	16,000,000	16,000,000	16,000,000	12,000,000	13,600,000
05.06.2026	05.09.2026	1,733,333	8,666,667	0	5,600,000	14,266,667	0	60%	8,560,000	8,560,000	14,266,667	14,266,667	14,266,667	10,700,000	12,126,667
05.09.2026	05.12.2026	0	8,666,667	0	5,600,000	14,266,667	0	60%	8,560,000	8,560,000	14,266,667	14,266,667	14,266,667	10,700,000	12,126,667
05.12.2026	05.03.2027	0	8,666,667	0	5,600,000	14,266,667	0	60%	8,560,000	8,560,000	14,266,667	14,266,667	14,266,667	10,700,000	12,126,667
05.03.2027	05.06.2027	0	8,666,667	0	5,600,000	14,266,667	0	60%	8,560,000	8,560,000	14,266,667	14,266,667	14,266,667	10,700,000	12,126,667
05.06.2027	05.09.2027	1,733,333	6,933,334	0	5,600,000	12,533,334	0	60%	7,520,000	7,520,000	12,533,334	12,533,334	12,533,334	9,400,001	10,653,334
05.09.2027	05.12.2027	0	6,933,334	0	5,600,000	12,533,334	0	60%	7,520,000	7,520,000	12,533,334	12,533,334	12,533,334	9,400,001	10,653,334
05.12.2027	05.03.2028	0	6,933,334	0	5,600,000	12,533,334	0	60%	7,520,000	7,520,000	12,533,334	12,533,334	12,533,334	9,400,001	10,653,334
05.03.2028	05.06.2028	0	6,933,334	0	5,600,000	12,533,334	0	60%	7,520,000	7,520,000	12,533,334	12,533,334	12,533,334	9,400,001	10,653,334
05.06.2028	05.09.2028	1,733,333	5,200,001	0	5,600,000	10,800,001	0	60%	6,480,001	6,480,001	10,800,001	10,800,001	10,800,001	8,100,001	9,180,001
05.09.2028	05.12.2028	0	5,200,001	0	5,600,000	10,800,001	0	60%	6,480,001	6,480,001	10,800,001	10,800,001	10,800,001	8,100,001	9,180,001
05.12.2028	05.03.2029	0	5,200,001	0	5,600,000	10,800,001	0	60%	6,480,001	6,480,001	10,800,001	10,800,001	10,800,001	8,100,001	6,480,001
05.03.2029	05.06.2029	0	5,200,001	0	5,600,000	10,800,001	0	60%	6,480,001	6,480,001	10,800,001	10,800,001	10,800,001	8,100,001	6,480,001
05.06.2029	05.09.2029	1,733,333	3,466,668	0	5,600,000	9,066,668	0	60%	5,440,001	5,440,001	9,066,668	9,066,668	9,066,668	6,800,001	5,440,001
05.09.2029	05.12.2029	0	3,466,668	0	5,600,000	9,066,668	0	60%	5,440,001	5,440,001	9,066,668	9,066,668	9,066,668	6,800,001	5,440,001
05.12.2029	05.03.2030	0	3,466,668	0	5,600,000	9,066,668	0		0	0	9,066,668	0	9,066,668	6,800,001	5,440,001
05.03.2030	05.06.2030	0	3,466,668	0	5,600,000	9,066,668	0		0	0	9,066,668	0	9,066,668	6,800,001	5,440,001
05.06.2030	05.09.2030	1,733,333	1,733,335	0	5,600,000	7,333,335	0		0	0	7,333,335	0	7,333,335	5,500,001	4,400,001
05.09.2030	05.12.2030	0	1,733,335	0	5,600,000	7,333,335	0		0	0	7,333,335	0	7,333,335	5,500,001	4,400,001
05.12.2030	05.03.2031	0	1,733,335	0	5,600,000	7,333,335	0		0	0	7,333,335	0	0	0	0
05.03.2031	05.06.2031	0	1,733,335	0	5,600,000	7,333,335	0		0	0	7,333,335	0	0	0	0
05.06.2031	05.09.2031	1,733,335	0	0	5,600,000	5,600,000	0		0	0	5,600,000	0	0	0	0
05.09.2031	05.12.2031	0	0	0	5,600,000	5,600,000	0		0	0	5,600,000	0	0	0	0
05.12.2031	05.03.2032	0	0	0	5,600,000	5,600,000	0		0	0	5,600,000	0	0	0	0
05.03.2032	05.06.2032	0	0	0	5,600,000	5,600,000	0		0	0	5,600,000	0	0	0	0
05.06.2032	05.09.2032	0	0	5,600,000	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0

Clauses contractuelles

Le 5 juin 2025

**CONTRAT DE CREDIT D'UN MONTANT DE 16.000.000 EUR
assorti d'un crédit non confirmé d'un montant de 10.000.000 EUR**

Entre

ADCONNEXION
(Emprunteur)

et

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES
(Arrangeur Mandaté)

et

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST
(Co-Arrangeur)

et

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES
(Agent du Crédit)

et

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES
(Agent des Sûretés)

et

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES
(Coordinateur ESG)

et

**LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT
DONT LA LISTE FIGURE EN ANNEXE 1**
(Prêteurs Initiaux)

Clauses contractuelles

Financement

(D) LES CREDITS

L'Emprunteur a sollicité des Prêteurs Initiaux la mise en place :

- (1) d'un crédit à moyen terme d'un montant maximum en principal de 16.000.000 EUR (seize millions d'euros), divisé en :
 - une tranche A amortissable d'un montant en principal de 10.400.000 EUR (dix millions quatre cent mille euros) ; et
 - une tranche B *in fine* d'un montant en principal de 5.600.000EUR (cinq millions six cent mille euros),

ayant pour objet le financement partiel du Prix d'Acquisition ainsi que les frais afférents à l'Acquisition ; et

- (2) d'un crédit de croissance externe à moyen terme non confirmé d'un montant maximum en principal de 10.000.000 EUR (dix millions d'euros) ayant pour objet le financement ou refinancement partiel ou total d'Opérations de Croissance Externe Autorisées par l'Emprunteur ou la Cible,

ce qui est l'objet du présent contrat (le "**Contrat**").

Clauses contractuelles

Remboursement

Remboursement normal du Tirage Tranche A

3.1.1 Le Tirage Tranche A sera remboursé en principal conformément à l'échéancier suivant :

Date	Montant en principal à rembourser
5 juin 2026	1.733.333 EUR
5 juin 2027	1.733.333 EUR
5 juin 2028	1.733.333 EUR
5 juin 2029	1.733.333 EUR
5 juin 2030	1.733.333 EUR
5 juin 2031	1.733.335 EUR

3.1.2 L'Emprunteur devra avoir remboursé l'intégralité du Tirage Tranche A au plus tard à la Date d'Echéance Finale y afférente, soit le 5 juin 2031.

3.1.3 Tout montant remboursé ne pourra en aucun cas être réutilisé.

Remboursement normal du Tirage Tranche B

3.2.1 Le Tirage Tranche B sera remboursé en principal en une seule échéance à la Date d'Echéance Finale y afférente, soit le 5 juin 2032.

REMBOURSEMENT NORMAL DU(DES) TIRAGE(S) CREDIT DE CROISSANCE EXTERNE NON CONFIRME

Les Tirages Crédit de Croissance Externe Non Confirmé effectués avant la Date de Consolidation 2026 seront remboursés par l'Emprunteur en principal en 6 (six) échéances annuelles constantes (et pour la première fois à la date du premier anniversaire de la Date de Consolidation 2026) selon l'échéancier qui sera fourni par l'Agent du Crédit du Crédit à l'Emprunteur préalablement à cette date.

Les Tirages Crédit de Croissance Externe Non Confirmé effectués entre la Date de Consolidation 2026 (incluse) et la Date de Consolidation 2027 (exclue) seront remboursés par l'Emprunteur en principal en 5 (cinq) échéances annuelles constantes (et pour la première fois à la date du premier anniversaire de la Date de Consolidation 2027) selon l'échéancier qui sera fourni par l'Agent du Crédit à l'Emprunteur préalablement à cette date.

Les Tirages Crédit de Croissance Externe Non Confirmé effectués entre la Date de Consolidation 2027 (incluse) et la Date de Consolidation 2028 (incluse) seront remboursés par l'Emprunteur en principal en 4 (quatre) échéances annuelles constantes (et pour la première fois à la date du premier anniversaire de la Date de Consolidation 2028) selon l'échéancier qui sera fourni par l'Agent du Crédit du Crédit à l'Emprunteur préalablement à cette date.

L'Emprunteur devra avoir remboursé l'intégralité des Tirages Crédit de Croissance Externe Non Confirmé au plus tard à la Date d'Echéance Finale afférente au Crédit de Croissance Externe Non Confirmé, soit le 5 juin 2032.

"Date de Consolidation" désigne la Date de Consolidation 2026, la Date de Consolidation 2027 ou, selon le cas, la Date de Consolidation 2028.

"Date de Consolidation 2026" désigne la date du premier anniversaire de la Date de Signature.

"Date de Consolidation 2027" désigne la date du deuxième anniversaire de la Date de Signature.

"Date de Consolidation 2028" désigne la date du troisième anniversaire de la Date de Signature.

Clauses contractuelles

Intérêts

Il est précisé que si l'EURIBOR est inférieur à zéro, l'EURIBOR sera considéré comme égal à zéro.

"Période d'Intérêts" désigne, sous réserve des stipulations suivantes :

- (a) pour le calcul des intérêts afférents à l'encours au titre du Tirage Tranche A et du Tirage Tranche B, toute période d'une durée de trois (3) mois ; et
- (b) pour la calcul des intérêts afférents à l'encours au titre des Tirages Crédit de Croissance Externe Non Confirmé, toute période d'une durée de trois (3) mois,

étant entendu que :

- (i) toute Période d'Intérêts au titre de chaque Tirage commencera (à l'exception de la première Période d'Intérêts) le dernier jour de la Période d'Intérêts précédente au titre dudit Tirage et se terminera le dernier jour de la Période d'Intérêts concernée étant précisé, d'une part, que si ce jour n'est pas un Jour Ouvré, cette Période d'Intérêts se terminera le Jour Ouvré suivant, sauf s'il en résulte un report au mois civil suivant, auquel cas cette Période d'Intérêts se terminera le Jour Ouvré précédent, et, d'autre part, qu'un même jour ne pourra porter intérêt au titre de deux Périodes d'Intérêts ;
- (ii) la première Période d'Intérêts de tout Tirage Crédit de Croissance Externe Non Confirmé commencera à la date de mise à disposition du Tirage concerné et s'achèvera le dernier jour de la Période d'Intérêts alors en cours au titre du Tirage Tranche A et du Tirage Tranche B ;
- (iii) une Période d'Intérêts ne peut s'étendre au-delà de la Date d'Echéance Finale du Crédit au titre duquel le Tirage concerné a été fait.

"Marge Applicable" désigne, à la Date de Signature et sous réserve de l'ajustement visé à l'Article 7.2 et de toute variation en fonction des Critères ESG à convenir en application des stipulations de l'Article 12.2.2 :

- (a) en ce qui concerne le Crédit d'Acquisition Tranche A, 1,90% l'an ;
- (b) en ce qui concerne le Crédit d'Acquisition Tranche B, 2,20% l'an ; et
- (c) en ce qui concerne le Crédit de Croissance Externe Non Confirmé, la Marge Crédit de Croissance Externe Non Confirmé.

La Marge Applicable au Crédit d'Acquisition Tranche A et au Crédit d'Acquisition Tranche B sera ajustée annuellement en fonction du Ratio de Levier indiqué dans le Certificat de Ratios visé à l'Article 12.1.3 et pour la première fois sur la base du Certificat de Ratios se référant à la Date de Calcul du 31 décembre 2025, et sera égale aux pourcentages figurant dans chaque colonne du tableau ci-dessous concernant chaque Marge Applicable, dans chaque cas en fonction du respect par l'Emprunteur du Ratio de Levier indiqué dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-dessous :

Ratio de Levier	Colonne 1	Colonne 2
("R1")	Marge Applicable au Crédit d'Acquisition Tranche A	Marge Applicable au Crédit d'Acquisition Tranche B
$R1 > 3,00$	1,90% l'an	2,20% l'an
$2,25 < R1 \leq 3,00$	1,80% l'an	2,10% l'an
$1,50 < R1 \leq 2,25$	1,70% l'an	2,00% l'an
$R1 \leq 1,50$	1,60% l'an	1,90% l'an

Clauses contractuelles

Obligation de couverture

"**Banque de Couverture**" désigne un Prêteur ou la Société Affiliée d'un Prêteur ou tout établissement de crédit de premier rang qui sera signataire d'un Contrat de Couverture en application de l'Article 12.21, étant précisé que si la Banque de Couverture est un Prêteur ou la Société Affiliée d'un Prêteur, elle bénéficiera *pari passu* des Sûretés.

Contrat de Couverture

- 12.21.1 L'Emprunteur s'engage à conclure, avec une ou plusieurs Banques de Couverture, dans les 6 (six) mois suivant la Date de Signature, un ou plusieurs contrat(s) de couverture de risque de taux (conforme(s) aux normes ISDA ou FBF) portant sur un montant notionnel au moins égal à tout moment à 60% (soixante pour cent) de l'encours au titre du Tirage Tranche A et du Tirage Tranche B, le(s)dit(s) contrat(s) de couverture devant couvrir contre les conséquences d'une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de cent cinquante (150) points de base pendant une durée minimum de 48 (quarante-huit) mois à compter de la Date de Signature.
- 12.21.2 L'Emprunteur s'engage à conclure, avec une ou plusieurs Banques de Couverture, dans les 6 (six) mois suivant chaque Date de Consolidation, un ou plusieurs contrat(s) de couverture de risque de taux (conforme(s) aux normes ISDA ou FBF) portant sur un montant notionnel qui, lorsqu'il est cumulé avec le montant notionnel du Contrat de Couverture visé à l'Article 12.21.1, soit au moins égal à tout moment à 60% (soixante pour cent) de l'encours cumulé des Tirages Crédit d'Acquisition et des Tirages Crédit de Croissance Externe Non Confirmé effectués, le(s)dit(s) contrat(s) de couverture devant couvrir contre les conséquences d'une hausse de l'EURIBOR applicable de plus de cent cinquante (150) points de base pendant une durée minimum de 48 (quarante-huit) mois à compter de la Date de Signature.

Clauses contractuelles

Défaut croisé

CAS DE DEFAUT

Evénements constituant un Cas de Défaut

Constitue un Cas de Défaut, quelle qu'en soit la raison, l'un quelconque des événements suivants :

Défaillance croisée

- (A) L'Emprunteur ou l'une de ses Filiales n'effectue pas à bonne date (le cas échéant, après prise en compte des délais de grâce octroyés ou prévus contractuellement avec le créancier concerné et en ce compris en cas d'accélération de l'endettement concerné) le paiement de tout montant dû au titre de tout Endettement Financier (autre qu'un Crédit).
- (B) La survenance d'un cas d'exigibilité anticipée (quelle que soit sa dénomination et autre qu'un défaut de paiement), après prise en compte des renonciations ou renégociation convenue avec le créancier concerné ou après expiration des délais de grâce le cas échéant prévus, au titre de tout acte ou contrat relatif à un Endettement Financier (autre qu'un Crédit) souscrit par l'Emprunteur ou un autre membre du Groupe dont l'encours cumulé excède cent mille euros (100.000 EUR).

Fiches produits

Swap de taux (payeur de taux fixe contre variable):

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année. Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

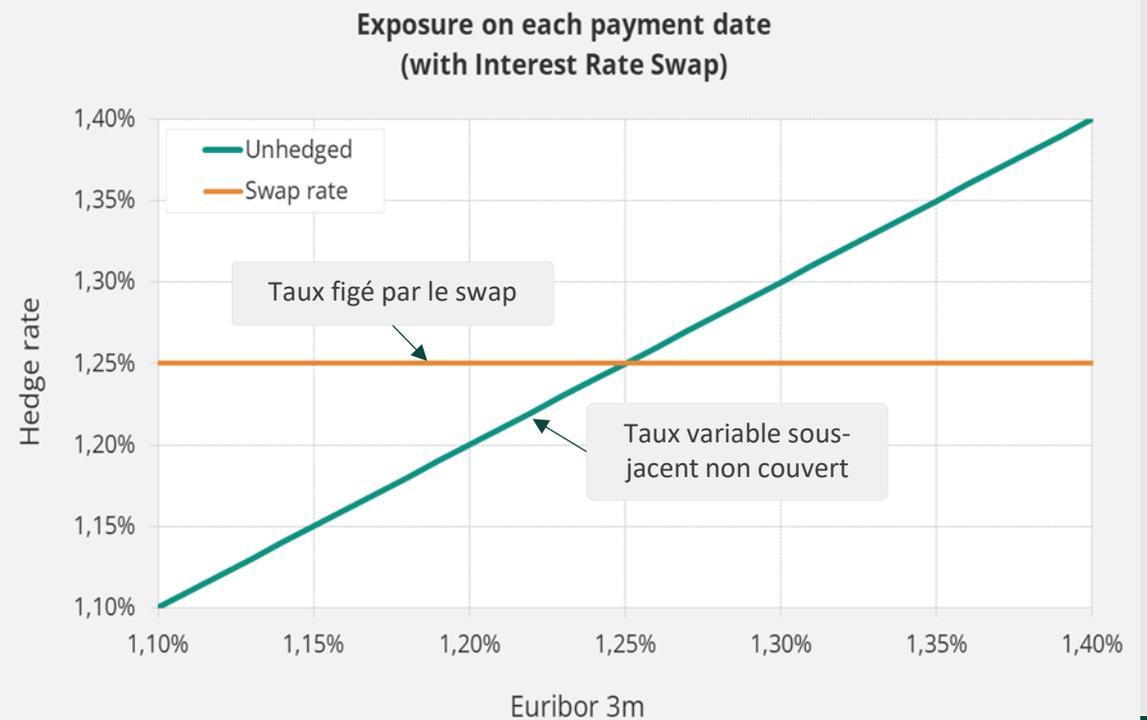
- Coût nul (pas de prime à payer)
- Les charges financières sont connues à l'avance

Inconvénients:

- Aucune opportunité de profiter de mouvements favorables des taux;
- Risque de perte illimitée en cas de déboucement anticipé.
- Produit simple mais risqué en cas de réduction de l'exposition sous-jacente (réduction de dette par ex.) ou de déboucement de la couverture dans un scénario de valorisation négative (mark to market).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative). Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Achat de cap de taux:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap.

Avantages:

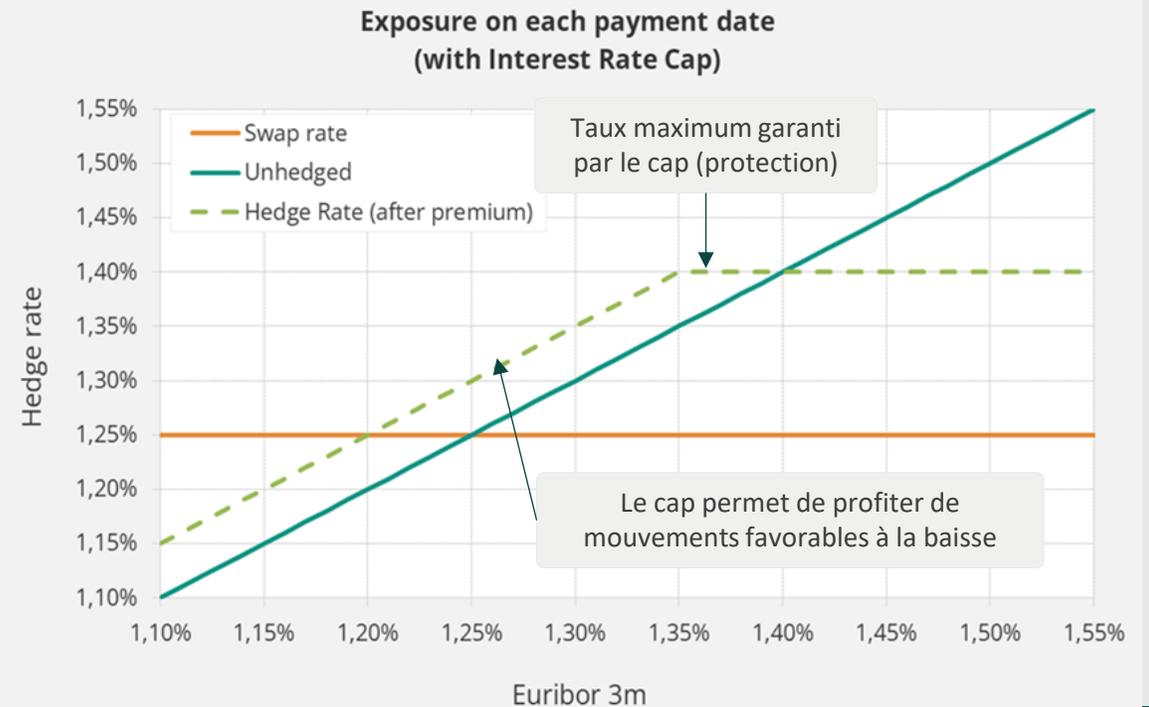
- Opportunité de profiter d'un taux bas si celui-ci reste inférieur au cours d'exercice du cap;
- Flexibilité totale pour revendre la couverture en cas de modification du sous-jacent;
- Aucun risque de perte au-delà de la prime payée.

Inconvénients:

- Prime à payer: dépend des caractéristiques de l'option (montant, durée, cours d'exercice plus ou moins favorable...)

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit recommandé dans le contexte actuel.
Ce produit prend en compte les planchers sur les financements



Fiches produits

Tunnels / Collars d'options:

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année.

Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

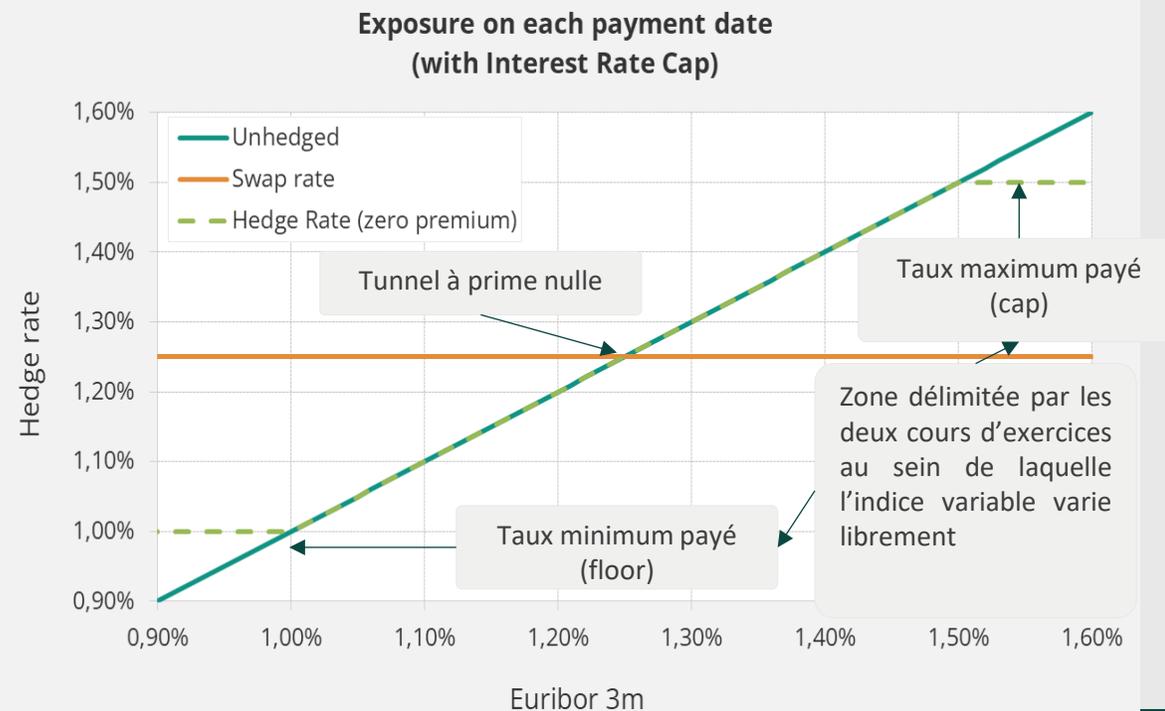
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice jusqu'au niveau du floor (plancher);
- Financement de l'option achetée par l'option vendue.

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de débouclage anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative).
Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Cap avec barrière désactivante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit une barrière dite désactivante, le produit se désactive et aucun flux n'est alors échangé.

Avantages:

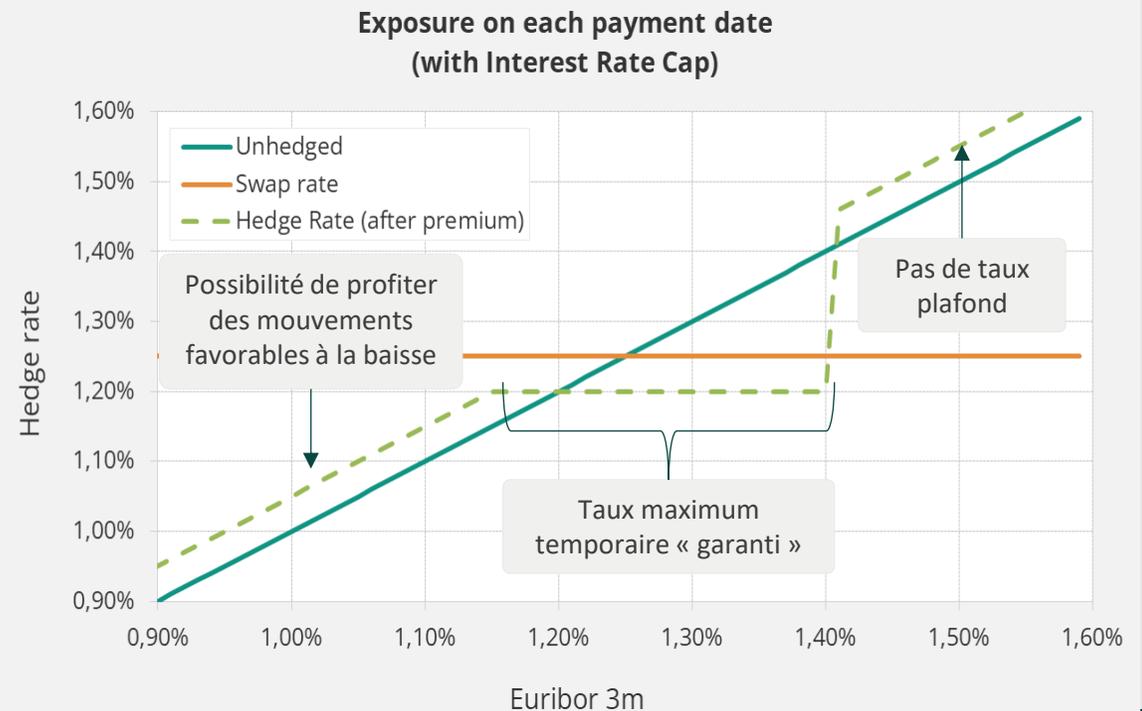
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne procure autant de taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Fiches produits

Cap avec barrière activante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur à la barrière dite activante. Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours de la barrière activante. Tant que le taux sous-jacent reste sous la barrière activante, aucun flux n'est échangé.

Avantages:

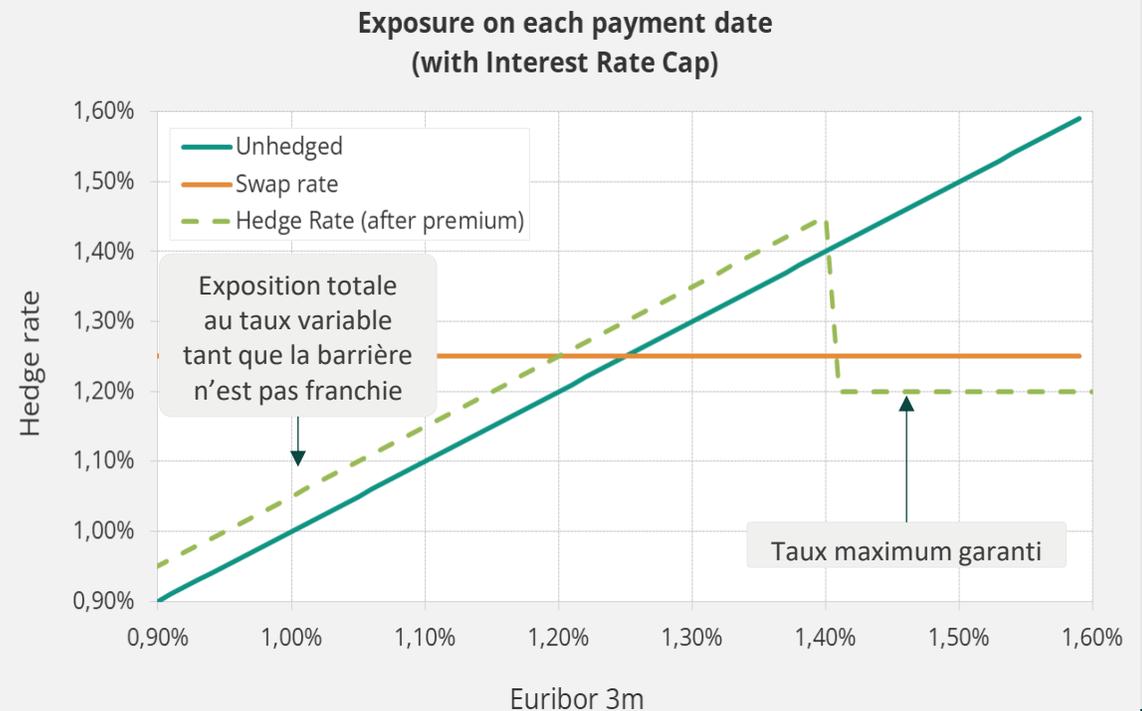
- Protection au-delà de la barrière activante au cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique.

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car le plus souvent les marges bancaires dégradent sa performance.



Fiches produits

Cap Spread:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit le cours d'exercice du cap vendu, l'exposition au taux sous-jacent est quasi totale (retraitée de l'écart entre les 2 cours d'exercices).

Avantages:

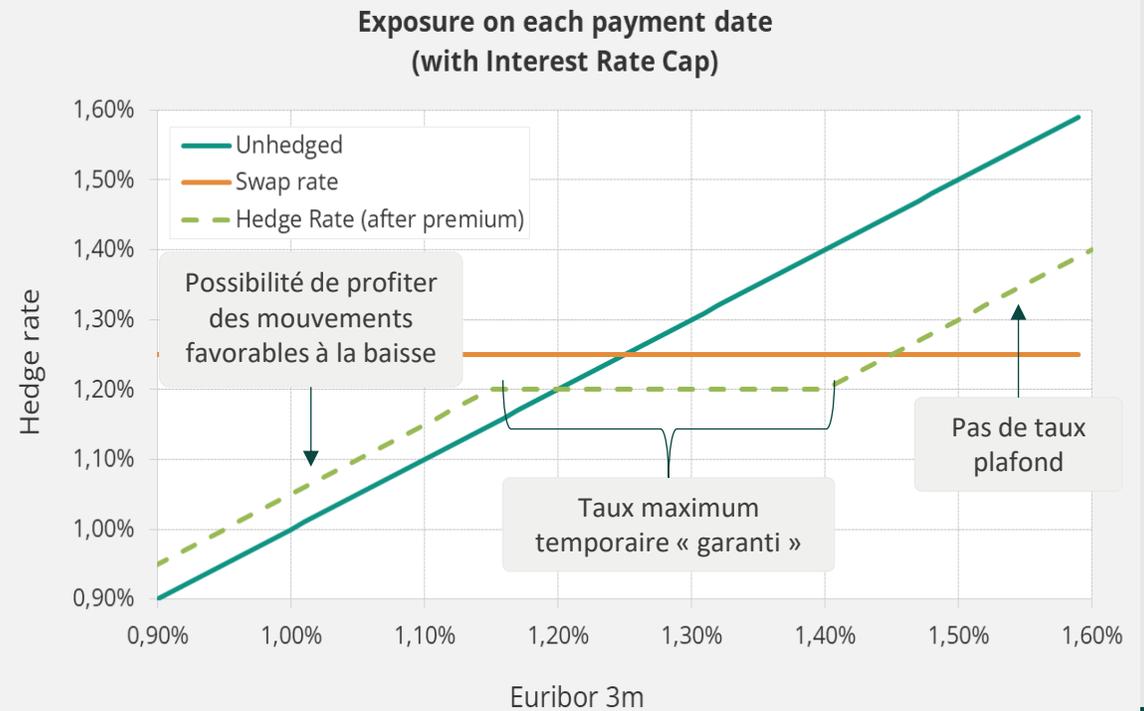
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap acheté;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique (financement partiel de l'option achetée par l'option vendue).

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car il ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Informations

KERIUS Finance SAS

17 rue Dupin,
75006 Paris, France

Tel: +33 1 83 62 27 61

RC Paris: 520 300 948

Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000716 au titre des activités de **Conseiller en Investissements Financiers**, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers .

KERIUS Finance Suisse SARL

Chemin de Blandonnet 2,
1214 Vernier - Genève, Suisse

Tel : + 41 22 566 40 52

RC Genève IDE CHE-460.735.969

Numéro fédéral: CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com

Sébastien Rouzaire : s.rouzaire@kerius-finance.com

Solal Huard : s.huard@kerius-finance.com

Marion Dondin : m.dondin@kerius-finance.com

Avertissement - Disclaimer

Ce document a été préparé à l'usage des services financiers du Client. Ce document ou son contenu ne doivent pas être communiqués ou diffusés en externe sans l'accord préalable écrit de KERIUS FINANCE .

Pour ce document, KERIUS FINANCE a été amenée à utiliser des informations et données chiffrées fournies par le Client. KERIUS FINANCE a pris ces données en compte sans réaliser de procédure d'audit et n'émettra en conséquence aucune opinion sur leur fiabilité. Ce document ne constitue pas une documentation contractuelle des transactions éventuellement décrites, ni une recommandation ou une sollicitation de mettre en place les transactions décrites. Tout Client intéressé par ce type de transactions ou procédure doit mener ses propres analyses pour vérifier l'adéquation à ses besoins, ainsi que les conséquences, notamment fiscales et comptables. Il lui appartient également de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'il aura prises.

Ni KERIUS FINANCE ou ses administrateurs ou employés ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de ce document ou de la mise en place, totale ou partielle, par le client, des idées ou opérations décrites.

This document has been prepared for the Finance department of the Client. It must not be communicated or published externally without prior written consent of KERIUS FINANCE.

For this document, KERIUS FINANCE used information and data provided by the Client. The Client agrees that KERIUS FINANCE took this information into account without auditing them or checking their accuracy and, as a consequence, without producing any opinion on their reliability. Please note that this document does not constitute a contractual documentation of the transactions or processes that may be described, nor a recommendation or solicitation to enter into the transactions or processes described herein. If the Client is interested in setting up this type of transactions or processes, the Client should conduct his own analysis of the suitability to his needs. The Client must also verify the consequences of his decisions, including accounting and fiscal aspects. The Client is also responsible for the implementation of his decisions.

Neither KERIUS FINANCE nor its directors and employees accept liability for any loss or damage resulting from the use of this document and expressly excludes all liability in respect of any implication of the described ideas or transactions on the Client's own specific particulars.